

Le pèlerinage en "Omra" rouvert aux étrangers à partir du 1er novembre

Les Algériens éligibles

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Samedi 10 Octobre 2020 / N° 978

Prix : 20 DA

Conseil de paix et de sécurité (CPS)

Smail Chergui salue la levée de la suspension du Mali de l'Union africaine

Algérie - Espagne

Les deux pays réaffirment leur volonté de renforcer la coopération économique

Mouvement associatif

Une forte volonté politique de promouvoir et accompagner la société civile

Contrats conclus avec Naturgy

Sonatrach renforce sa position sur le marché espagnol

Algérie-poste :

La situation de plus de 8.000 employés recrutés dans le cadre du DAIP régularisée

AND

Le recyclage des déchets plastiques permettra de créer plus de 7200 emplois

Complexe de Bellara:

Vers un guide des pièces de rechange mécaniques importées

Un guichet unique destiné aux femmes entrepreneures

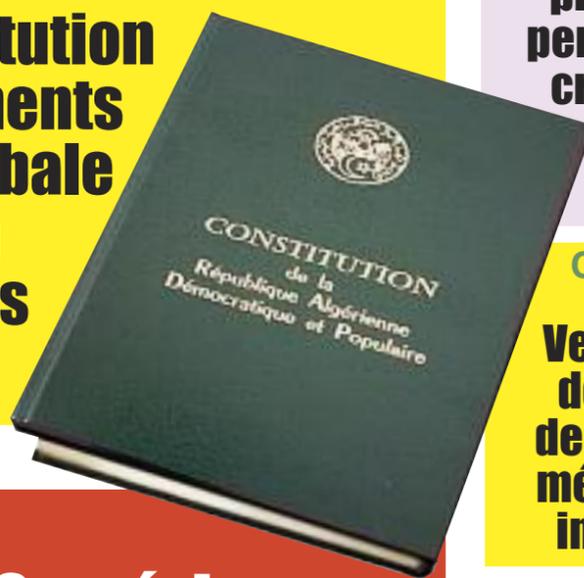
Rentrée scolaire :

Le port du masque obligatoire pour les élèves des trois cycles



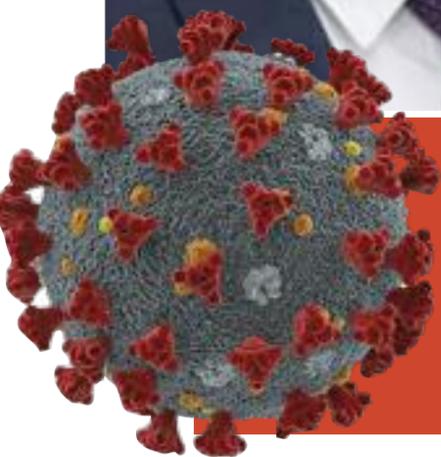
Djerad l'a affirmé jeudi dernier :

« La nouvelle Constitution instaure les fondements d'une approche globale de la gestion des affaires de l'Etat »



Coronavirus:

146 nouveaux cas, 109 guérisons et 6 décès ces dernières 24 heures



Djerad l'a affirmé jeudi dernier :

« La nouvelle Constitution instaure les fondements d'une approche globale de la gestion des affaires de l'Etat »



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé jeudi dernier que le projet d'amendement de la constitution qui sera soumis, le 1er novembre prochain, à référendum populaire, instaure les fondements d'une approche plus globale de la gestion des affaires de l'Etat. Le Premier ministre a indiqué que l'amendement proposé "élargit considérablement le rôle du Parlement mais aussi de l'opposition, consacre les libertés individuelles et collectives de manière plus claire et confirme fermement le principe du contrôle à tous les niveaux". Ce projet ouvre également de nouveaux horizons à la société civile et au mouvement associatif et libère le potentiel créatif et l'initiative privée dans le cadre d'une économie sociale de marché, tout en confiant la mission de contrôle à l'Etat, a-t-il ajouté. Après avoir rappelé que depuis l'élection du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie "s'est engagée résolument dans un large projet de réformes politique et économique, le Premier ministre a souligné que le Président s'emploie à promouvoir le sursaut national légitime du peuple algérien, le 22 février 2019" afin de permettre aux forces vives de la société, notamment aux générations montantes, de prendre l'avenir du pays en main. Ceci au moment où la campagne référendaire se poursuit à travers le territoire national avec des meetings et des rencontres de proximité animés par les partis politiques et les organisations de la société civile qui ont saisi cette opportunité pour appeler les citoyens à une forte participation à cette importante consultation populaire, laquelle traduit la volonté d'une Algérie en cohésion avec sa ligne novembriste. L'amendement constitutionnel est une réponse aux revendications exprimées par le peuple à travers son Hirak ainsi qu'aux attentes de la classe politique pour l'édification d'une Algérie nouvelle, fondée sur les principes d'un Etat de droit garant de la souveraineté populaire et soucieux du renforcement de l'unité nationale, ont-ils souligné. Le projet de l'amendement de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12

du même mois. Récemment, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le projet d'amendement de la Constitution répond aux exigences d'édification d'un Etat moderne et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie. Cette révision, a-t-il estimé, constitue une étape cruciale dans le cadre de la concrétisation de mon engagement à parachever la satisfaction des revendications exprimées par le peuple à travers le Hirak populaire béni et authentique, ainsi que des promesses auxquelles je m'étais engagé devant le peuple et que j'ai commencé à réaliser avec une sincère volonté selon une vision stratégique claire qui en appelle au pragmatisme de tout un chacun. Rappelant son engagement devant le peuple d'ouvrir à l'édification d'une nouvelle Algérie, le président de la République a indiqué que l'amendement de la Constitution, qui est la Loi fondamentale de l'Etat et le socle indispensable à l'édification d'une nouvelle République, s'inscrit dans le cadre de cette démarche. Afin que ce projet soit "consensuel", il a été soumis à enrichissement et débat à "grande échelle", en permettant à diverses composantes de la société, aux institutions, aux partis politiques et aux acteurs de la société civile d'en discuter "pendant plus de quatre mois, malgré la crise sanitaire induite par l'épidémie de Coronavirus dans notre pays et dans le monde", a fait observer le Président Tebboune. Dans ce contexte, M. Tebboune a évoqué sa décision d'organiser la consultation populaire le 1er novembre "en tant que date phare dans l'histoire nationale, source d'inspiration d'enseignements pour la génération de Novembre, qui a pris ses responsabilités envers le peuple en déclenchant une Glorieuse Révolution qui a inspiré les peuples et les pays en quête de libération du joug colonial".

La symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum

Pour le président de la République, il sera la clé pour l'édification d'une Algérie attachée à sa ligne novembriste et tournée vers la construction d'un Etat sur des fondements transparents de démocratie, d'état de droit, d'indépendance de la magistrature, de droits et de libertés garanties et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Le choix de cette date, poursuit le Président, "se veut

un message de que le peuple algérien est un et indivisible et que son unité réside dans ses valeurs nationales et religieuses, cristallisées en les positions de la Glorieuse révolution de libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954". Un message signifiant à tout un chacun que le peuple algérien a définitivement tranché la question de l'identité et qu'il est déterminé à préserver sa stabilité et à mettre en échec toutes les velléités de semer la zizanie et le doute parmi ses rangs, tout en aspirant à construire un avenir radieux dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité, a-t-il encore souligné. Dans le même ordre d'idées, le Président Tebboune a expliqué que la révision constitutionnelle sera également "un point de départ pour la reconstruction de l'Etat national fondé sur la justice sociale avec un système de gouvernance basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de toute prédominance de l'un sur les autres et de toute autocratie. Un système de gouvernance où règnera la Justice et où seront préservés les droits et libertés". Rappelant en outre que le projet de révision de la loi fondamentale visait "le raffermissement de l'égalité entre citoyens, la protection des droits et libertés et la moralisation de la vie politique et publique et la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes", le président de la République a indiqué qu'il s'agit aussi de "la consolidation du rôle du Parlement en matière de contrôle du Gouvernement, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des institutions de gouvernance et la promotion de la démocratie participative". Après avoir réaffirmé, par ailleurs, son attachement "constant à préserver l'harmonie et le consensus et à se référer toujours à la majorité", le président Tebboune a mis en avant "l'intangibilité des fondements de l'identité nationale dans la prochaine Constitution, et que partant, ils ne sauront faire l'objet ni de débat politique ni de polémique". Il a souligné, dans ce sens que le projet "a traité l'ensemble des questions inhérentes, telle que l'acceptation des résultats des législatives qui donneront lieu soit à la désignation d'un chef de gouvernement lorsqu'il résulte de la majorité parlementaire () soit d'un Premier ministre lorsqu'il résulte d'une majorité présidentielle, et qui mettra en œuvre un plan d'action puisé du programme du Président de la République, élu par le peuple.

T. Benslimane

Rentrée scolaire : Le port du masque obligatoire pour les élèves des trois cycles

Le port du masque sera obligatoire pour les élèves des trois cycles de l'Education nationale lors de la rentrée scolaire dont le calendrier est fixé pour le 21 octobre pour le primaire et le 4 novembre prochain pour le moyen et le secondaire. Intervenant ce jeudi sur les ondes de la chaîne II, le ministre de la Santé a été interrogé sur l'obligation du port du masque pour les enfants et si cette mesure entraine dans le protocole sanitaire pour les écoles. Répondant par l'affirmative, Benbouzid a expliqué : « Au début, on disait que l'épidémie ne touchait pas les enfants de moins de 14 ans. Or, le plus jeune contaminé au Covid est un bébé de 38 mois qui a été enregistré en Chine. Nous n'allons donc pas prendre le risque de laisser les enfants entrer en classes sans bavette. Nous avons un protocole sanitaire bien précis fondé sur nos recommandations pour les écoles. » Pour rappel, dans le communiqué du dernier Conseil des ministres, durant lequel ont été annoncées les dates de la rentrées scolaires pour les différents paliers, il a été précisé que le port du masque était « obligatoire pour les élèves du lycée ». Le communiqué a mis l'accent sur le « strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités ». L'accent a été également mis sur l'impérative « désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée ».

Y.D

Conseil de paix et de sécurité (CPS) Smail Chergui salue la levée de la suspension du Mali de l'Union africaine

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a salué, hier, la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA de lever la suspension du Mali de l'organisation continentale. "Je salue la décision du CPS de lever la suspension contre le Mali au vu des développements positifs enregistrés", a indiqué Chergui sur son compte Twitter. " L'UA avec ses partenaires sera résolument au côté du Mali pour relever les défis sécuritaires, économiques et humanitaires", a ajouté le diplomate. Le CPS a levé vendredi la suspension du Mali de l'organisation continentale, imposée le 19 août au lendemain du changement anticonstitutionnel dans ce pays sahélier. "Le Conseil de Paix et de Sécurité, au vu des récents développements politiques positifs, décide de lever la suspension qu'il avait imposée contre le Mali. A cet effet, la République du Mali est autorisée à participer pleinement à toutes les activités de l'Union africaine", a écrit l'organe de sécurité de l'UA sur Twitter.

T.M

Algérie - Espagne

Les deux pays réaffirment leur volonté de renforcer la coopération économique

L'Algérie et l'Espagne ont réaffirmé, au cours du Forum d'Affaires tenu jeudi à Alger, l'impératif de renforcer et de consolider leurs relations économiques à travers l'exploration de davantage d'opportunités de partenariat dans divers domaines d'activité. S'exprimant à l'ouverture des travaux du forum tenu dans le cadre de la visite en Algérie du Président du Gouvernement espagnol, M. Pedro Sanchez, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a indiqué que les entreprises espagnoles pourront coordonner avec leurs homologues algériennes pour parvenir à de véritables opportunités de partenariat et d'investissement au niveau du marché algérien où elles trouveront toutes les conditions de croissance et de prospérité. Il a appelé, à ce propos, "à se focaliser sur les principaux secteurs que le programme d'action du Gouvernement vise à promouvoir, à savoir les hydrocarbures, les énergies renouvelables, les industries manufacturières, l'industrialisation, le tourisme et l'économie du savoir". "Les relations commerciales entre les deux pays ont été impactées par la crise du nouveau coronavirus. Cependant, leurs économies disposent des capacités suffisantes pour y faire face, ce qui fait de cette crise une opportunité pour développer d'autres formes de coopération et de partenariats adaptées aux nouvelles exigences", a déclaré M. Djerad. De son côté, le Président du Gouvernement espagnol a souligné que "le volume des investissements et échanges commerciaux entre les deux pays est certes important, mais ne reflète pas les potentialités des deux pays dans le domaine économique". Et de mettre en avant les opportunités offertes aux deux pays d'approfondir et de renforcer la coopération économique à moyen et long termes, notamment dans les domaines de l'énergie, du numérique, de l'industrie agroalimentaire, de la défense, de l'environnement, de la technologie, de l'ingénierie et des bureaux d'études. M. Sanchez est revenu, en outre, sur l'importance de la coopération et de la consolidation des partenariats dans les domaines de la santé, de la médecine et de la pharmacie, d'une grande importance notamment en cette conjoncture que traversent plusieurs pays du monde, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Et d'ajouter: "l'Algérie est un pays sur lequel l'Espagne mise dans ses stra-



tégies à moyen et long termes, de par sa place prépondérante dans la région du Maghreb et en Afrique». À noter qu'une cinquantaine d'entreprises et d'organisations patronales des deux pays avaient pris part aux travaux de ce Forum. Les participants ont fait part de leur volonté d'amorcer un saut qualitatif en matière de relations commerciales et d'investissements entre les deux pays, dénombrant les opportunités de partenariat, très fortes, en dépit des difficultés imposées par la pandémie coronavirus. La délégation d'affaires espagnole est composée d'une quinzaine de grandes entreprises actives notamment dans le secteur de l'énergie, de l'industrie mécanique, de l'industrie agroalimentaire, des finances et de la construction, ainsi que quatre organisations : la Chambre de commerce d'Espagne, la Confédération espagnole des organisations des entreprises, l'Union générale des travailleurs et l'Agence de promotion de travail - Foment del Treball. Du côté algérien, une trentaine d'entreprises publiques et privées ont pris part au forum ainsi que les principales organisations patronales. La rencontre a été également marquée par une importante participation officielle avec la présence no-

tamment des ministres algériens chargés des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la santé, de l'Energie, de la Culture, de l'industrie, et du Commerce extérieur.

Algérie-Espagne, un partenariat stratégique

Dans son intervention, le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkaï a qualifié cette rencontre de "très importante" pas seulement du fait que l'Espagne constitue le 5ème fournisseur et le 3ème client de l'Algérie (selon les statistiques des neuf premiers mois de 2020) mais aussi du fait de la mutation économique à laquelle aspire l'Algérie et qui exige davantage d'investissements. M. Bekkaï a rappelé les spécificités des relations économiques entre les deux pays de par la proximité géographique et du Traité d'amitié, de bon voisinage et coopération économique qui les associe. Dans des déclarations à la presse en marge du forum, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a indiqué que le climat des affaires a enregistré, ces derniers mois, des changements sur le plan législatif

visant à lever les obstacles sur l'investissement étranger, notamment à travers la libéralisation des initiatives et l'annulation de l'obligation d'établir des partenariats avec une partie locale, à l'exception de certaines filières stratégiques. L'Algérie s'attend, en contrepartie, à des investissements "sérieux" qui s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale visant à augmenter les niveaux d'intégration industrielle locale dans les différentes filières industrielles, selon le ministre. Au moment où l'Algérie représente un marché voisin de l'Espagne à rendement élevé, l'Espagne peut de son côté être une destination pour les marchandises algériennes hors hydrocarbures, ajoute M. Aït Ali Braham. Pour sa part, la Secrétaire d'Etat espagnol au Commerce, Xiana Méndez Bértolo a estimé que l'Algérie constituait un partenaire "stratégique" et irremplaçable pour son pays, indiquant que le chiffre des échanges bilatéraux dénote l'importance des relations économiques devant être, justement, améliorées en faveur d'une relation durable entre les deux parties. Mme. Méndez Bértolo a également mis en valeur les efforts déployés par le gouvernement algérien en vue d'éradiquer la bureaucratie et faciliter les procédures d'investissement et de commerce, et ce, "en dépit des charges qui pourraient en découler", affirmant que la levée de la règle du 49/51% régissant les investissements étrangers en Algérie contribuerait à faire avancer le rythme des affaires et des investissements espagnols dans ce pays. En parallèle, "le gouvernement espagnol accompagne les entreprises nationales dans leur activité vers l'international notamment en Algérie où la diversité est considérée comme étant un enjeu majeur que suit l'Espagne minutieusement", a-t-elle souligné. L'Algérie est vue comme "un marché prometteur", a estimé la Secrétaire d'Etat au Commerce, et l'idée de la considérer comme une porte d'accès vers l'Afrique est "très intéressante" aux yeux des Espagnols notamment après l'entrée en vigueur de la ZLECAFA. Elle a noté que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne a atteint environ 7 milliards Usd en 2019, dont 3 milliards Usd d'exportations algériennes, principalement les hydrocarbures.

Ali. B

Foire de l'artisanat "Sanaat Bladi" à El Biar Une initiative nationale lancée pour la promotion de l'industrie traditionnelle et artisanale

L'entreprise "Dzertic" communication et publication a lancé en coordination avec l'Association nationale des commerçants et artisans, une initiative placée sous le slogan «Artisanat de mon pays», qui vise à valoriser et encourager le produit national, et à promouvoir l'industrie traditionnelle et artisanale qui est l'un des secteurs créatifs de la richesse, comme l'a souligné à maintenir reprise le ministre du secteur. L'initiative, qui a été lancée dans sa première édition au niveau de l'APC d'El Biar, a été marquée par une affluence remarquable des visiteurs venus admirer le savoir faire ancestral. Devant se poursuivre jusqu'au 14 octobre courant, le salon, organisé au niveau de "la placette Kennedy", expose dans ses différents chapiteaux des produits artisanaux dont la poterie, les habits traditionnels, les ornements, le miel, le savon traditionnel, et les

bijoux en cuivre et argent notamment, avec des prix largement abordables et concurrentiels comme le témoigne la plus part des visiteurs... Les exposants de leurs parts, ont exprimé leur bonheur à la suite de l'ouverture des services de l'APC un espace commercial à "la placette Kennedy" pour les artisans, afin de commercialiser leurs produits après avoir arrêté leur activité pendant 6 mois, soulignant qu'ils ont traversé une période très difficile, lors de la propagation de pandémie (Covid-19). Dans ce sillage, les participants dans cette manifestation ont souhaité que ce genre d'initiative de "Sanaat Biladi" "Artisanat de mon pays", soit généralisée dans tous le territoire du pays, afin de permettre à de milliers d'artisans à s'introduire dans le monde commercial, tout en espérant que les autorités compétentes leur fournissent les facilitations nécessaires afin de doubler

leur productivité. S'exprimant en marge de cette manifestation, le directeur de "Dzertic", Hamza Belaidi, a souligné sur l'importance de multiplier ce genre d'évènements pour "promouvoir le produit artisanal national" et permettre, a-t-il dit, aux artisans de commercialiser leurs produits et dynamiser les activités commerciales liées à l'artisanat. Il a également ajouté que le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial œuvre à accompagner les artisans et à leur assurer "une visibilité" à travers l'organisation de ce genre de salon, indiquant que c'est pour cela que nous avons décidé d'organiser cette manifestation conjointement avec l'association nationale des commerçants et artisans pour dynamiser les artisans et surtout pour faire-valoir les dimensions culturelle et patrimoniale", nous a-t-il indiqué. De son côté, le secrétaire de la wilaya de l'Association des



commerçants et artisans, Mohamed Maarouf, a confirmé que cette initiative couvrira les différentes communes de la capitale. Et de poursuivre "notre organisme tient à accorder tout le soutien et les facilités aux artisans et aux entreprises émergentes pour la commercialisation et la promotion du produit local, soit avec la même longueur du plan d'action du gouvernement, qui se fonde sur l'incitation des ins-

titutions émergentes et des acteurs de la société civile à contribuer à incarner les directives des autorités supérieures au niveau local. De son côté, le président de l'APC d'El Biar, Khaled Kerdjadj a affirmé que "ses services possèdent de nombreux projets qui contribuent à créer de la richesse et à encourager les petites entreprises émergentes dans tous les domaines.

M.W. Benchabne

Mouvement associatif : Une forte volonté politique de promouvoir et accompagner la société civile

Le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane a fait part, jeudi depuis Tipaza, d'une forte volonté politique de promouvoir la performance de la société civile, l'accompagner et en faire un partenaire essentiel pour amorcer le changement escompté dans un cadre de responsabilité et d'efficacité. La détermination de l'Etat et sa forte volonté d'associer, promouvoir et accompagner la société civile, en tant qu'élément primordial, dans le décollage socioéconomique et la relance du développement est une réalité et non un simple slogan, a précisé M. Berramdane lors d'une rencontre avec des membres de la société civile, tenue à la salle de Conférences de la wilaya de Tipaza. En effet, il est question de réaliser un objectif essentiel, à savoir le passage d'une action associative classique habituelle à l'assistanat et l'organisation d'activités inutiles à une action associative professionnelle voire institutionnelle, a-t-il souligné. Dans cette optique, le soutien de l'Etat au profit de la société civile, traduit par l'octroi d'aides financières, ne cessera pas, mais devra se faire, cependant, au titre du sérieux et de l'efficacité dont devront faire montre les associations et organisations au service du citoyen et de la patrie, et non sur la base de la complaisance et du favoritisme, a ajouté le même responsable. Une transition, poursuit-il, qui ne pourra se réaliser sans la mise en place d'une plateforme numérique comportant plusieurs axes, tel que l'utilisation par la société civile des nouveaux outils dans ses actions à l'instar de la commercialisation de ses projets, ou encore la formation. Les données recueillies constitueront, par la suite, une base de données permettant d'effectuer une évaluation globale et impartiale des activités périodiques entreprises par la société civile, et méritant ainsi le soutien de l'Etat, a-t-il expliqué. Pour ce faire, le conseiller auprès du président de la République a invité les membres de la société civile présents à la



rencontre à l'impératif de s'organiser sous forme d'instance wilayale incluant l'ensemble des acteurs de la société civile au niveau local, bien entendu, afin de faciliter la communication et la coordination des efforts. Une telle démarche permettra aux membres non seulement de soulever leurs préoccupations mais également de relancer des projets en commun de manière plus efficace et plus efficiente, a-t-il poursuivi. Il a évoqué, dans le même contexte, le projet de révision constitutionnelle qui a accordé à la société civile une attention particulière contrairement aux textes précédente, estime que cette mutation "est un précédent qui traduit la conviction du Président de la République quant à l'importance du rôle que la société civile peut jouer dans la concrétisation du bien-être et du progrès dans divers domaines de la vie". Partant, il est demandé à la société civile présente, à l'avenir, à occuper une place

essentielle, de se mobiliser davantage, estime M. Berramdane qui cite à ce titre, l'affirmation du Président de la République lors de sa dernière rencontre avec les walis, à savoir que la société civile est le 1er premier allié pour la stabilité. Pour ce faire, M. Berramdane a appelé à se mobiliser davantage et à consentir des sacrifices, en ce sens que l'action associative est, au bout du compte, une conviction nécessitant beaucoup d'effort. Pour Berramdane, la démocratie participative que l'Algérie œuvre à édifier et qui en est à ses premières étapes, en concrétisation du programme du Président de la République, ne se résume pas à des slogans retentissants comme ce fut dans le passé, mais une vision fondée sur des bases scientifiques et sera renforcée par des outils juridiques qui permettront d'accompagner avec efficacité la société civile d'une part, et permettre à cette même société de contribuer de manière effi-

cace à l'édification d'une économie nationale. A cet égard, M. Berramdane affirme qu'un avenir économique florissant et prometteur attend la wilaya de Tipaza. Un avenir qui ne saurait se concrétiser sans l'association de la société civile, appelée à davantage de mobilisation en vue d'accompagner la concrétisation du projet stratégique qui est le port commercial d'El Hamdania à Cherchell. La rencontre a été ponctuée de débats riches animés par des membres de la société civile de la wilaya de Tipaza, axés globalement autour du problème de communication avec les administrations et les responsables, de l'absence de sièges, de la lourdeur dans l'obtention d'agrément pour les associations en cours de constitution. La rencontre a également vu la présentation de certains points de vue et propositions relatives à l'avenir de l'action de la société civile.

Sid Hanoun

Mouvement El Islah : soutien à l'amendement constitutionnel

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a réitéré jeudi à Bouira le soutien de son parti au projet d'amendement constitutionnel qu'il a qualifié d'un « pas important pour l'édification de l'Algérie nouvelle et pour sortir le pays de l'impasse ». M. Ghouini a estimé nécessaire et indispensable d'aller vers l'amendement de la constitution « pour mettre un terme à l'ancien système et adopter une nouvelle Constitution, qui ouvrira les portes vers un avenir meilleur pour le pays », a-t-il dit. « Notre parti soutient et adhère aux changements constitutionnels opérés et il votera oui pour cette nouvelle constitution, car elle est issue de plusieurs rencontres de consultation auxquelles nous avons participé avec une série de propositions, dont plusieurs ont été prises en considération », a expliqué M. Ghouini. Le patron du mouvement El-Islah a réitéré que son parti n'a « aucun souci » pour les articles relatifs à l'identité nationale, dont la constitutionnalisation de la langue amazighe, tout en se disant « satisfait » des amendements apportés, et qui, a-t-il dit, « mèneront l'Algérie vers de nouveaux horizons ». Il a salué, notamment, les

changements apportés pour renforcer la séparation des pouvoirs (instances législatives, instances exécutives) et l'indépendance de la justice, ainsi que la limitation des mandats présidentiels pour assurer l'alternance au pouvoir. « La nouveauté dans cet amendement constitutionnel est la garantie contenue dans des articles qui obligent toutes les institutions de l'Etat de respecter le dossier des droits et libertés », s'est réjoui M. Ghouini. « Cette garantie s'est vite traduite par les facilitations administratives accordées aux citoyens pour créer des associations », a-t-il relevé. La création d'un observatoire national de la société civile comme organe consultatif placé auprès du président de la République pour faire participer la société civile dans la prise de décision, est un autre élément, qui renforce cette garantie », a souligné le président d'El Islah. Le même responsable a, en outre, qualifié l'amendement de la constitution de « nécessité nationale », car a-t-il dit, « il porte sur l'intérêt suprême du pays. Son adoption ouvrira la voie pour aller vers une Algérie nouvelle », a conclu M. Ghouini.

A.S

UNPA

Allioui met en avant l'importance du projet d'amendement constitutionnel dans la consécration de la bonne gouvernance

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Allioui, a mis en avant, hier depuis Boumerdes, l'importance et la place du projet d'amendement constitutionnel dans la mise en place et la consécration des notions générales de la bonne gouvernance dans l'Algérie nouvelle. La nouvelle Constitution qui sera soumise au référendum du 1er novembre constituera "la locomotive de la mise en place des contours de l'Algérie de demain et de la cristallisation de la fraternité entre les différentes catégories de la société algérienne, a soutenu M. Allioui lors d'un meeting organisé à la Maison de jeunes Senani Saïd dans la ville de Boumerdes, en présence des Fellahs et opérateurs du secteur. Pour le SG de l'UNPA le projet de la nouvelle Constitution "a ouvert la voie à la consécration de la bonne gouvernance à travers la réhabilitation de la place des acteurs de la société civile, des associations et des organisations populaires, et leur association en tant que force de proposition dans l'élaboration et la prise de décision dans les divers domaines". Louant la teneur du projet de la nouvelle Constitution, "qui est en faveur d'une nouvelle République fondée sur le changement des mentalités et du mode de gouvernance, sur la justice, l'égalité, les valeurs morale", il a évoqué d'autres objectifs comme la consécration de l'unité nationale, la séparation des pouvoirs, l'indépendance

de la justice, ainsi que la garantie d'une vie décente tant individuelle que collective». Dans le même ordre d'idées, M. Allioui a évoqué "le démantèlement de bombes à retardement", héritées de la mauvaise gestion des années précédentes. Partant, dira M. Allioui, "l'UNPA apporte son soutien et annonce son vote en faveur de ce projet d'amendement de la Constitution qui consacre l'unité et la force de l'Algérie", appelant ceux qui s'opposent à ce texte à "débatte de ses différents contenus, sauf des constantes nationales connues de tous car le peuple, a-t-il affirmé a tranché à leur sujet. Abordant, par ailleurs, les problèmes et entraves bureaucratiques auxquels sont confrontés les fellahs, M. Allioui a relevé les initiatives et efforts consentis pour leur règlement en collaboration avec les autorités concernées. A ce propos, le SG de l'UNPA a salué le sens du nationalisme élevé et le rôle majeur des agriculteurs en matière de garantie de la production et l'approvisionnement du marché national en produits agricoles depuis le début de la propagation de la pandémie du Coronavirus. Dans ce cadre, il s'est félicité des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Gouvernement de répondre aux besoins des agriculteurs et d'œuvrer à aplanir les difficultés auxquelles ils font face, notamment en ce qui concerne la bureaucratie administrative et bancaire.

F.M

● Bouira

76 décès par noyade au niveau des barrages et étendues d'eau durant les 4 derniers mois

Les services de la Protection civile (PC) ont enregistré 76 décès par noyade au niveau des étendues d'eau (lacs, barrages, oueds ...) durant la période s'étalant du 1 juin au 1 octobre 2020 à travers tout le territoire national, indique un bilan rendu public jeudi par le directeur de la communication et des statistiques à la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le colonel Achour Farouk a indiqué que les services de la PC "enregistrent annuellement un certain nombre de décès par noyade dans les étendues d'eau", faisant état de 76 décès durant les quatre derniers mois. "Les enfants et les adolescents sont les principales victimes de ces noyades". Il s'agit de 10 noyades au niveau de barrages, 5 dans des oueds et 28 cas dans des mares d'eau, en sus de 29 morts noyés dans des retenues collinaires et 4 autres dans des bassins et des piscines. Par ailleurs, le même responsable a rappelé que la DGPC en coordination avec l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), organise chaque année des campagnes de sensibilisation en faveur des citoyens à travers tout le territoire national sur les risques de noyade dans les étendues d'eau notamment la baignade au niveau des barrages et autres étendues. Il a également fait état de 65 décès par noyade à travers les différentes plages du pays du 01 juin au 14 juillet 2020.

● Ain Defla :

Arrestation de sept personnes à Khemis Miliana, dont cinq recherchées par la justice

Les services de sécurité d'Ain Defla ont lancé une opération inopinée de lutte contre la criminalité à Khemis Miliana, arrêtant 7 personnes dont 5 condamnées par la justice à la suite de crimes commis. Ciblent les endroits de la ville réputés être les fiefs de la délinquance et de la criminalité, l'opération, lancée mercredi en soirée et à laquelle ont pris part des éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes, s'inscrit dans le cadre du "plan sécuritaire préventif" mis en place. Des points de contrôle inopinés touchant nombre d'axe routiers de la ville préalablement ciblés ont également été mis en place au cours de l'opération, faisant état de l'arrestation de 7 personnes âgées entre 20 et 31 ans, dont 5 condamnées par la justice suite à leur implication dans diverses affaires criminelles. Parmi ces derniers, l'un, résidant à Sidi Lakhdar (22 km à l'est du chef-lieu de wilaya), a à lui seul fait l'objet de six mandats d'arrêt de la part des instances judiciaires pour divers crimes commis. Les griefs retenus contre les deux autres personnes arrêtées (mis à part celles faisant l'objet de recherches par les instances judiciaires) sont la conduite en état d'ivresse et la possession de kif traité. L'opération à laquelle un grand nombre d'éléments de la police, tous grades confondus, a pris part, a été favorablement accueillie par la population locale au regard de son incidence bénéfique sur sa quiétude,

● Agression contre un médecin et un agent de sécurité à Souk Ahras :

Un individu arrêté

Un quadragénaire ayant agressé physiquement et verbalement un médecin et agent de sécurité dans un hôpital du chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras a été arrêté par les éléments de la Police judiciaire de la 7e sûreté urbaine, a rapporté le chargé de communication de la Sûreté de wilaya, le Commissaire Mohamed- Karim Merdaci. L'arrestation intervient suite à une plainte déposée par les deux victimes contre leur agresseur. Le mis en cause dans cette affaire a été interpellé et transféré au siège de la 7e sûreté urbaine de Souk Ahras, où il a avoué les faits qui lui étaient reprochés. Un dossier pénal a été établi à l'encontre de cet individu pour "agression et injure à l'encontre d'un fonctionnaire lors de l'exercice de ses fonctions" avant qu'il ne soit présenté devant le parquet local.

● Lutte contre le braconnage à Oran :

Saisie d'un lot de 60 oiseaux à Boutlélis

As moins de 63 oiseaux, en majorité des espèces protégées, ont été saisis dans le massif de "Safra" dans l'espace forestier de Boutlélis à l'ouest d'Oran dans le cadre de la lutte contre le braconnage, a-t-on appris auprès de l'association locale d'ornithologie et de protection de l'environnement et de la faune. Cette opération, effectuée mardi après-midi, par les agents forestiers de la région de Boutlélis et de la forêt de M'sila, avec le concours de l'association, a permis la récupération d'un lot de 31 Serins cini, de 25 linottes, de même que sept oiseaux classés de la catégorie des verdiers, a indiqué le président de l'association Maamar Chaffi Allah. Ces deux espèces d'oiseaux, Serins et verdiers, sont classées dans la liste des volatiles non domestiques protégés par décret exécutif 12-235 de mai 2012 relatif au classement des verdiers menacés de disparition. Ces espèces protégées sont la cible de braconniers, a fait savoir M. Chaffi Allah. Après avoir déjoué l'opération de braconnage, les oiseaux capturés au moyen de la résine (colle), ont été remis en liberté dans le parc naturel de la forêt de M'sila dans la daïra de Boutlélis, une réserve pour protéger cette biodiversité.

Affaire Mme Maya :

Le procès se poursuit par les plaidoiries de la défense

Le procès de Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Maya", jugée pour des affaires de corruption, s'est poursuivi jeudi après-midi au Tribunal de Chéraga (Alger) par les plaidoiries de la défense. L'affaire de Nachinache Zoulikha-Chafika (connue comme étant Madame Maya), concerne aussi ses deux filles Imène et Farah, qui comparaissent en liberté, ainsi que Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi (et son fils Chafik), poursuivis respectivement en qualités d'ex walis d'Oran et de Chlef, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Les griefs retenus contre les accusés sont notamment "blanchiment d'argent", "trafic d'influence", "octroi d'indus avantages", "dilapidation de deniers publics", "incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages" et "transfert illicite de devises vers l'étranger". Ouvert mercredi, le procès s'est poursuivi jeudi d'abord par les questions des avocats adressées aux accusés et par l'audition des témoins. La principale accusée, Zoulikha-Chafika, femme d'affaires qui active dans le domaine de l'investissement, a indiqué, en réponse à une question sur ses liens avec l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qu' "une relation très fusionnelle liait son défunt père, un moudjahid, à Bouteflika avant même qu'il ne soit Président". Ses deux filles ont aussi évoqué une "forte relation d'amitié" qui "liait leur grand-père et Abdelaziz Bouteflika depuis très longtemps, et depuis l'époque où il était ministre". Zoulikha-Chafika a reconnu que les facilités pour la réalisation de projets d'investissement, ont été obtenues par "l'intermédiaire et le biais de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika et non pas via son secrétaire particulier", Mohamed Rougab, présent au procès comme témoin. Affirmant qu'elle était en "contact direct" avec l'ancien président Bouteflika, l'accusée a toutefois nié qu'elle se présentait

aux walis des régions concernées comme étant la fille du Président, mais plutôt comme "Mme Maya Belayachi", étant Nachinache son nom de jeune fille. Mohamed Rougab a, de son côté, indiqué que la concernée "n'a jamais été reçue par l'ancien président au siège de la présidence de la République", affirmant l'avoir reçu, lui même, "qu'une seule fois à la Présidence en 2004". Il a ajouté qu'il l'avait présentée à Mohamed Ghazi, ex wali de Chlef, comme "madame Maya tout court", pour le projet de rénovation d'un parc d'attractions à Oum Droue. Il a souligné aussi que "c'était le président Bouteflika qu'il l'avait chargé de la présenter à l'ancien wali de Chlef et non son frère et conseiller, Said Bouteflika". Les plaidoiries se poursuivront vendredi matin. Pour rappel, le procureur général près le Tribunal de Chéraga a requis jeudi une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA contre Nachinache Zoulikha-Chafika, et des peines de 15 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de DA contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaalane. Des peines de 10 ans de prison ferme assorties d'une amende de 6 millions de DA ont été requises contre les deux filles de "madame Maya", Imène et Farah, qui comparaissent en liberté. Une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Des peines allant de 5 à 12 ans de prison ferme ont été requises contre les cinq autres accusés dont Chafik Ghazi, le fils de Mohamed Ghazi (5 ans et une amende de 500 milles DA), et l'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui, qui se trouve en fuite à l'étranger, (10 ans et une amende d'un million de DA) La défense de la partie civile a fait savoir que les pertes causées au Trésor public dans cette affaire sont estimées à plus d'un milliard de DA.

Mostaganem :

Interception de deux embarcations et arrestation de 26 personnes

Deux embarcations destinées à l'émigration clandestine ont été interceptées durant les dernières 24 heures au large de la wilaya de Mostaganem par les unités territoriales des garde-côtes qui avaient procédé à l'arrestation de 26 personnes. Les unités de plongée relevant des gardes-côtes ont intercepté, à 16 miles marins (29 kilomètres) au nord du port de Mostaganem, une première embarcation avec à son bord 11 candidats à l'émigration clandestine. La deuxième embarcation, à bord de

laquelle se trouvaient 15 personnes dont deux femmes, a été interceptée à 10 miles marins (18 kilomètres) au nord du littoral de Mostaganem. Les personnes arrêtées ont été reconduites par les garde-côtes au port de Mostaganem pour effectuer les formalités légales d'usage en pareilles circonstances dans le strict respect du protocole de prévention sanitaire contre la pandémie de la Covid-19. Elles ont été remises ensuite aux services de sécurité territorialement compétentes avant leur présentation devant la justice.

Investissement industriel : Un intérêt particulier accordé à la coopération algéro-américaine

Le ministre de l'Industrie, **Ferhat Ait Ali Braham**, a relevé jeudi à Alger, l'intérêt particulier que porte l'Algérie à la coopération industrielle avec les Etats-Unis et au développement des investissements américains en Algérie notamment dans le domaine de la technologie, du numérique et la production des équipements industriels. "Nous accordons à la coopération algéro-américaine un intérêt particulier, compte tenu du caractère stratégique qu'elle revêt et des opportunités d'affaires qui s'ouvrent à l'investissement direct étranger (IDE), particulièrement aux entreprises américaines souhaitant investir en Algérie, notamment dans les domaines de la production et des services", a déclaré M. Ait Ali Braham lors de sa participation, par visioconférence, à la conférence "Discover global markets", qui se tient du 7 au 9 octobre dans la capitale de l'Etat d'Indiana aux Etats-Unis. Ainsi, les entreprises américaines sont appelées à saisir les opportunités qui s'offrent dans le secteur de l'industrie en Algérie où seront encouragées, en particulier, à déployer des activités intenses en technologie et à participer au développement de l'ingénierie de fabrication d'équipements industriels, souligne le ministre. Dans ce cadre, M. Ait Ali Braham a rappelé que les relations algéro-américaines s'étaient renforcées, depuis plusieurs années, par des accords conclus dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment de l'accord portant établissement de la Commission économique mixte algéro-américaine, l'accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements, qui organise les couvertures d'assurance, de réassurance et de garanties accordées aux in-

vestissements américains en Algérie et l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA), signé en 2001. S'ajoutent à cela, le protocole d'accord dans le domaine de la biotechnologie et de la production de médicaments, signé en juin 2011, le dialogue stratégique entre les deux pays, initié en 2012, et la création de la Chambre américaine de commerce en Algérie, agréée le 03 avril 2018. Evoquant les opportunités qui s'offrent dans les domaines de la production, le ministre a souligné que l'Algérie était portée sur le développement de l'investissement dans plusieurs domaines tels que les technologies de l'information et de la communication, les composants électroniques et les biotechnologies. Le développement de l'investissement lié à l'efficacité énergétique, à la préservation de l'environnement et la promotion de la fabrication des équipements destinés aux énergies renouvelables constituent également un "véritable défi" de l'Etat algérien à court terme. S'agissant de la propriété intellectuelle, M. Ait Ali Braham a réitéré l'engagement de l'Algérie dans ce domaine, en collaboration avec les organismes internationaux, particulièrement, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui inaugurera prochainement son sixième bureau extérieur au monde et son premier en Afrique à Alger. "Cette installation est un signal fort pour vous investisseurs, et dénote de la détermination de l'Algérie à se positionner comme un pays leader en la matière, en Afrique et dans la région MENA". Interrogé sur le niveau de l'industrialisation en Algérie et à la place occupée par rapport à d'autres marchés de la

région, le ministre a estimé que l'industrie algérienne se positionnait en Afrique comme un pays "très avancé" sur plusieurs segments industriels, à l'instar des industries mécaniques, sidérurgiques, métallurgiques et de l'industrie de transformation agro-alimentaire. "Cependant, beaucoup d'opportunités et de ressources restent inexploitées, ce qui fait de l'Algérie, un marché à investir. C'est à cet effet, que j'espère vivement que suite à cette conférence, beaucoup de projets de partenariats entre nos entreprises et les votre se concrétiseront", a-t-il indiqué. En réponse à une autre question sur le niveau de compétence de la main d'œuvre algérienne, le ministre a souligné que l'Algérie disposait d'une main d'œuvre "jeune et qualifiée" ainsi que des coûts de facteurs de production compétitifs et avantageux. Rappelant la densité du réseau universitaire et d'établissements de formation professionnelle répartis à travers le territoire national, il a ajouté que l'Algérie était "un vivier de main d'œuvre hautement qualifiée", et qu'elle était "prédisposée à recevoir un transfert de connaissance dans le domaine des technologies de pointe". Organisée par le département américain du commerce, sous le thème "Opportunités de croissance dans le domaine de la fabrication intelligente", la Conférence "Discover Global



Markets" est considérée comme un lieu d'échanges entre les plus grandes entreprises spécialisées dans les industries de pointe, les technologies intelligentes y compris les industries de véhicules, l'aérospatiale, le stockage de l'énergie et les énergies renouvelables. Des entreprises venant de 40 pays prennent part à cette conférence virtuelle, marquée par la participation du Secrétaire du département américain du Commerce, Wilbur Ross. Cette rencontre internationale est aussi l'occasion pour les participants d'explorer de nouveaux partenariats avec les responsables de sociétés basées aux Etats-Unis, qui cherchent à étendre leur distribution internationale et à développer des opportunités de partenariat.

Y.D

ANSEJ :

Un guichet unique destiné aux femmes entrepreneurs

Un guichet unique au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) sera prochainement mis en œuvre au profit des femmes entrepreneurs, a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre intitulée "le défi de la femme entrepreneure dans la construction de l'Algérie nouvelle", M. Diafat a fait savoir qu'un guichet unique destiné aux femmes chefs d'entreprise sera mis en place au niveau de l'ANSEJ afin de promouvoir l'entreprenariat féminin en ôtant les éventuels obstacles auxquels elles font face. "Dans l'Algérie nouvelle, en terme économique, il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes chefs d'entreprises". Nous allons initier ce projet au niveau de l'ensemble des agences de l'ANSEJ afin qu'il y ait des guichets destinés à recevoir les dossiers de ces femmes chefs d'entreprises. S'il y a des manques, il ne faut pas que le ministère ou que l'agence soient seuls à le supporter. Il faut qu'on coopère tous ensemble pour relever ce défi.

La finance islamique lancée à partir du 1er novembre prochain au sein de l'ANSEJ

Pour sa part, le directeur général de l'ANSEJ, Mohamed Cherif Bouaoud, a fait savoir que plusieurs facilitations sont accordées aux entrepreneurs, femmes et hommes, à travers notamment un meilleur accompagnement personnalisé. "De plus, le guichet unique sera mis en place au niveau de chaque antenne de l'agence à travers le pays". Par ailleurs, le 1er novembre

prochain, un nouveau mode de financement au niveau de l'ANSEJ sera opérationnel, à savoir celui de la finance islamique. Cela se fera en collaboration avec la Banque nationale d'Algérie (BNA), a précisé le DG de l'ANSEJ. Il s'agit également selon le premier responsable de l'ANSEJ d'accompagner les porteurs de projets au niveau des zones d'ombres afin de leur permettre de créer leurs PME "dans le but de satisfaire les besoins de ces zones et de répondre à l'attente des jeunes hommes et femmes porteurs de projets dans ces régions". "Il y a également des avantages pour diverses activités telles que celles liées à l'exploitation artisanale des mines aurifères dans le sud et les activités agricoles", a souligné M. Bouaoud, ajoutant qu'au-delà de ces mesures, les jeunes entrepreneurs bénéficieront d'un allègement des procédures administratives. Afin de définir les secteurs et les projets pertinents selon les régions, le même responsable a indiqué que l'ensemble des secteurs au niveau local seront appelés à contribuer à désigner les projets en adéquation des besoins de chaque région. "Nous allons créer des projets participatifs avec les jeunes ainsi qu'avec la contribution de l'ensemble des acteurs concernés tout en assurant des plans de charges à ces PME", a expliqué M. Bouaoud. Concernant les entreprises en échec, ayant été soutenues par l'ANSEJ, le même responsable a rappelé qu'une plateforme est mise en service sur le site web de l'Agence afin que ces entreprises soient classées et ainsi permettre de leur offrir des solutions adaptées. "Nous trouvons des solutions pour chaque projet, même pour les bénéficiaires ayant vendu leur équipement. Il y a un accompagnement et des solutions auxquelles nous parvenons avec leur contribution",

FMI/BM :

M. Benabderrahmane prend part à une réunion des gouverneurs arabes

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a pris part jeudi, par visioconférence, à la réunion des Gouverneurs Arabes avec le président du Groupe de la Banque Mondiale, Davis Malpass. Cette réunion habituelle, tenue dans le cadre de la participation du ministre aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI), a constitué une plateforme d'échange et de partage, à travers laquelle les ministres des Finances arabes ont exprimé leurs préoccupations sur les questions de développement. Les discussions ont porté essentiellement sur les principaux défis auxquels les pays arabes sont confrontés, dans un contexte marqué par l'expansion de la pandémie de la COVID-19 dans le monde, qui a eu des répercussions non négligeables sur leurs économies. La réunion a été aussi une opportunité pour cerner les principaux domaines pour lesquels la BM peut apporter son appui, notamment en matière d'allègement de la dette au profit des pays surendettés, de promotion du secteur privé et des PME, de création d'emploi et de transformation économique, de renforcement des capacités dans le domaine de la Fintech et de déploiement de la numérisation dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dans son intervention, M. Benabderrahmane, qui est le gouverneur pour l'Algérie auprès de la BM, a salué les efforts louables déployés par le Groupe de la Banque pour accompagner les pays membres à surmonter les effets de la pandémie de COVID-19. Il a également souligné que cette institution a « fait preuve d'une forte réactivité et flexibilité dans sa réponse à la crise, notamment à travers l'adaptation de ses instruments de financement, ainsi que l'intensification de son assistance technique ». Par ailleurs, le ministre a indiqué que « bien que sa dette extérieure soit insignifiante, l'Algérie accorde une attention particulière à la problématique de la soutenabilité de la dette des pays en développement ». Dans ce cadre, il s'est félicité de l'initiative de Suspension du Service de la Dette, qui a pu bénéficier à plusieurs pays à risque de surendettement, en leur permettant d'utiliser plus de ressources pour faire face à la crise actuelle, tout en souhaitant que les créanciers privés se joignent à cette initiative. Par rapport aux pays arabes connaissant des situations particulières dues à des conflits ou à des crises humanitaires, le ministre a réitéré le soutien de l'Algérie à ces pays frères et a lancé un appel pour le Groupe de la BM, ainsi que tous les partenaires de développement pour intensifier leurs efforts à l'effet d'accompagner ces pays. Sur un autre plan, il a précisé qu'il serait utile que le Groupe de la BM accorde d'avantage d'intérêt aux actions d'intégration régionale et ce, pour permettre un meilleur impact sur le développement de toute la région. Le ministre a, ensuite, mis l'accent sur l'importance de la « Fintech » et l'économie numérique dans l'inclusion financière et la dynamisation du marché de l'emploi. Le lancement récent en Algérie d'un Fonds spécial dédié au financement des Startups, a-t-il ajouté, témoigne de l'intérêt particulier que le gouvernement algérien accorde à cette question. Enfin, le ministre a invité le Groupe de la BM à intensifier ses efforts, à travers la panoplie de ses instruments, à l'effet d'accompagner les pays de la région pour le développement du secteur privé dans les différents domaines d'activité, à savoir, l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion des marchés de capitaux et le renforcement des capacités en matière de mobilisation de l'épargne domestique.

Ali O/ Ag

Contrats conclus avec Naturgy

Sonatrach renforce sa position sur le marché espagnol

La signature des contrats gaziers entre Sonatrach et le groupe espagnol Naturgy vont renforcer la position du groupe public au sein du marché espagnol, a estimé jeudi à Alger le P-dg de Sonatrach Toufik Hekkar. Intervenant lors des travaux du forum algéro-espagnol, tenu en marge de la visite officielle du président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez, Hekkar a indiqué que la signature de ces avenants aux contrats gaziers portant sur les conditions de livraison gazière jusqu'à 2030, est intervenue après 5 mois de négociations entre Sonatrach et Naturgy. « Aujourd'hui, après des négociations dures avec le partenaire espagnol Naturgy sur les contrats de commercialisation du gaz, nous sommes parvenus à signer trois contrats qui lient Sonatrach et la compagnie espagnole (...). Cette réussite va permettre à Sonatrach de renforcer sa position dans le marché gazier espagnol et ibérique de manière générale notamment en cette période de concurrence très rude entre les différents producteurs de gaz », a tenu à souligner également Toufik Hekkar. « C'est des avenants aux contrats gaziers qui existent depuis les années 70 », a fait savoir encore Hekkar, ajoutant que « le groupe Sonatrach vend aujourd'hui plus de 12 milliards de m3 de gaz naturel en Espagne dont 8 milliards de m3 cédés au



groupe Naturgy ». Insistant sur l'importance de ces accords qui vont permettre à son groupe de renforcer sa présence en Espagne, le P-dg de Sonatrach a ajouté que « d'autres négociations sont en cours avec la partie espagnole » pour la réalisation de plusieurs projets dans les domaines de l'exploration, la production, la commercialisation, et le transport de l'énergie aussi bien en Algérie qu'en Espagne. Sonatrach est présente en Espagne dans le cadre du projet de pétrochimie et des sociétés espagnoles sont implantées en Algérie et opérant dans les secteurs de dessalement d'eau de mer, dans l'électricité et d'autres champs d'activités comme la production des engrais. « Nous sommes des partenaires de longues dates (...). Des entreprises espagnoles comme Repsol et Cepsa ont des périmètres d'exploitation en Algérie », a relevé en outre le P-dg de Sonatrach.

Selon lui, les volumes d'exportation de gaz ont atteint jusqu'à aujourd'hui 350 milliards de m3 et 115 millions de tonnes de produits pétroliers, a rappelé Hekkar. De son côté, le P-dg de Naturgy, Francisco Reynes a affirmé que les accords signés avec le groupe Sonatrach confirment le compromis à long terme de Naturgy avec Sonatrach et entre l'Espagne et l'Algérie. Soulignant que le gaz est une source principale d'énergie et représente un objectif stratégique, pour l'Espagne, le P-dg de Naturgy a indiqué que « la signature des accords avec Sonatrach est intervenue avec l'appui des gouvernements espagnol et algérien ». « Nous avons pu signer des contrats meilleurs, qui permettent un partenariat à long terme et de mener conjointement des projets à l'avenir. Le plus important c'est la durabilité du partenariat », a fait savoir le dirigeant espagnol, rappelant que « les accords entre les deux parties remontent à 50 ans, durant les quelles les relations ont été ouvertes et caractérisées par la confiance ». Faisant état de l'existence d'une forte concurrence sur le marché gazier, Reynes a affirmé que les deux parties ont convenu « de nouvelles conditions pour maintenir le partenariat à long terme, notamment sur les conditions de l'extension de la durée du contrat

Moussa O / Ag

Algérie-poste :

La situation de plus de 8.000 employés recrutés dans le cadre du DAIP régularisée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé jeudi à Blida l'achèvement de l'opération d'intégration de la totalité des employés des bureaux postaux du pays, recrutés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). « Nous avons achevé l'opération de régularisation de la situation de plus de 8.000 employés recrutés dans le cadre du DAIP, ayant bénéficié de contrats de travail aidés et permanents », a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la Poste (9 octobre). Rappelant que l'opération a été entamée il y a deux ans environ, le premier responsable du secteur a réaffirmé, à ce titre, l'engagement pris par le ministère de tutelle de « régulariser la situation de cette catégorie de travailleurs d'Algérie poste, ayant consentis

d'énormes efforts pour servir Algérie-Poste ». Et de relever : « La force de cette entreprise réside dans la ressource humaine formée ». Aussi, M. Boumzar a souligné que l'Algérie poste, qui « offre un service public d'excellence », compte « s'appuyer à l'avenir sur les idées et innovations des jeunes pour développer et moderniser ses prestations ». Il a cité, à titre d'exemple, une application proposée aujourd'hui par un jeune de la wilaya. L'application permet l'actualisation de la base de données relative aux adresses, considérée comme l'un des plus importants problèmes rencontrés par les facteurs lors de la livraison des colis, à cause des changements d'adresses. Dans le cadre de l'amélioration des prestations fournies au citoyen, le ministre de la Poste et des Télécommunications a insisté sur « la nécessité de raccorder la totalité des nouveaux pôles urbains au réseau internet », qui est devenu « indis-

pensable pour le citoyen, au même titre que l'eau, l'électricité et le gaz ». Il a appelé, à ce titre, les opérateurs de la téléphonie mobile à « respecter leurs engagements pour servir le citoyen ». « Le manque de couverture dans les villes et les grands pôles urbains est inadmissible », a déploré le ministre, relevant la nécessité d'accorder la « priorité aux établissements éducatifs et sanitaires, en ce qui concerne les raccordements au réseau internet ». Soulignant les efforts considérables consentis par l'Etat pour fournir ce service à tous les citoyens, particulièrement ceux des zones d'ombre, le ministre a déclaré que des préparatifs sont en cours pour le lancement d'un projet pilote, visant à raccorder les régions reculées au réseau internet. Le projet sera mené en coordination avec l'Agence spatiale algérienne, en mettant à profit les ressources dont dispose l'Algérie en matière de satellite.

A.B

N.I

AND

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES PERMETTRA DE CRÉER PLUS DE 7200 EMPLOIS

Le recyclage des déchets plastiques permettra de créer plus de 7.200 emplois et 90 unités de production à l'échelle nationale, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane. Une étude réalisée récemment par l'AND prévoit la création de plus de 7.200 emplois, dont 220 emplois directs et plus de 5.000 indirects, et 90 unités dans le domaine du recyclage des déchets plastiques. La quantité moyenne de ce type de déchets, générée annuellement au niveau national, est estimée à 470.000 tonnes, ce qui représente 4 % des déchets ménagers. « Le recyclage des déchets peut contribuer grandement à la création de richesse et d'emploi à travers la mise en place d'unités dédiées à cette activité », a souligné le DG de l'AND. L'investissement dans ce créneau, soutenu et encouragé par les autorités publiques, aura un impact positif sur l'orientation des idées des porteurs de projets vers la production d'équipements et de matériel (bacs à ordures) de collecte des déchets au profit des collectivités. Outre la création d'emplois, l'activité de recyclage des déchets plastiques permettra, selon l'étude, de gagner une surface de 100.000 m3 au niveau des Centres d'enfouissement technique (CET), où la disponibilité du foncier se pose avec acuité dans plusieurs wilayas. Concernant le problème de collecte des déchets, dont souffrent des communes à l'échelle nationale, le DG de l'AND a insisté sur la nécessité de passer à l'application d'un plan directeur appuyé par des études précises et un schéma intégré de gestion des déchets couvrant l'ensemble du territoire de la collectivité, pour une prise en charge technique, objective et professionnelle de ce volet. La gestion des déchets par les collectivités locales ne doit pas se faire de manière anarchique, mais suivant un plan de collecte, de transport et de recyclage. L'AND, en sa qualité d'organe accompagnateur des collectivités locales dans la gestion des déchets, a entamé la mise en pratique d'un plan de gestion des déchets, au niveau de certaines communes, estimant que la prise en charge de ce problème est une question de planification qui commence par la collecte de données sur les déchets générés par chaque localité. M. Ouamane a annoncé, à ce propos, que l'AND lancera durant le mois d'octobre courant une large campagne d'information au profit de collectivités locales dans un premier lieu. La campagne d'information comportera des rencontres nationales à distance (webinaire) durant lesquelles des explications seront données sur les plans directeurs et les mécanismes de gestion des déchets, à adopter et sur la gestion des CET. Il est aussi prévu l'organisation d'une campagne qui ciblera les différents organes de presse et abordera la thématique de la gestion de déchets, et une autre au profit des enfants.

C.M

Complexe de Bellara :

Vers un guide des pièces de rechange mécaniques importées

Des experts du Groupement Algeria Corporate Universities (GACU) travaillent à l'élaboration d'un premier catalogue des pièces mécaniques importées par le Complexe sidérurgique de la Société Algerian-qtari steel (AQS) de la zone industrielle de Bellara à El Milia (56 km de Jijel) en vue de « les reproduire et les fabriquer », a annoncé jeudi le P-dg du GACU, Sifi Ghrieb qui a indiqué que « la première opération d'élaboration d'un catalogue des pièces de rechange importées en vue de les produire avec une empreinte algérienne aura lieu au complexe AQS en attendant sa gé-

néralisation aux autres groupes industriels ». Le catalogue est élaboré conjointement par des experts du GACU et du Complexe AQS regroupés dans un conseil commun, a précisé M. Sifi avant d'ajouter que les pièces de rechange les plus consommées seront présentées aux centres de recherche et sociétés nationales de mécanique notamment celle activant au pôle industriel d'El Khroub et Constantine en vue de les fabriquer localement et économiser les devises affectées à leur importation. Les petites pièces peuvent être confiées à des micro-entreprises à créer de sorte à générer de nouveaux postes d'emploi tandis

que les grandes pièces ou les pièces plus compliquées seront confiées aux grandes entreprises de mécanique. L'initiative profite au secteur national des industries mécaniques qui recèle d'importantes compétences humaines et ressources matérielles, a encore souligné la même source qui a assuré que d'autres catalogues seront à l'avenir conçus notamment pour les déchets, les services et équipements inutilisés. Ces conseils regroupant des experts algériens seront créés pour exporter « les expériences algériennes » dans divers domaines dont la sidérurgie et l'électricité. M.Sifi a fait état d'un travail en cours pour la créa-

tion de plateformes numériques (banques de données) conjointement par le GACU, des universités algériennes et divers groupements industriels et contenant l'ensemble des inputs et outputs des groupements industriels et accessibles à tous leurs gestionnaires de sorte à favoriser les opportunités d'investissements en partenariat. Ces plateformes permettront également aux banques d'effectuer des études d'utilité de chaque projet d'investissement. L'Université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel prendra en charge en coopération avec le Complexe sidérurgique AQS l'élaboration de la plateforme numé-

rique de la sidérurgie tandis que la plateforme des industries mécaniques sera confiée à l'Université des frères Mentouri (Constantine-1) alors que l'Université Ferhat Abbas de Sétif se chargera de la plateforme du secteur de la chimie. De son côté, Sofiane Chaib, P-dg adjoint de la Société AQS a souligné que la coopération avec le GACU a généré un effet positif pour le Complexe notamment en impliquant l'université dans la formation des étudiants qui seront les cadres et ingénieurs du Complexe grâce à des programmes adaptés à ses besoins.

Khenchela

Plus de 748 millions de dinars pour le dévasement du barrage Foug El Gueiss

Tissemsilt: Mise en service du deuxième bureau de poste mobile au profit des zones d'ombre

Le secteur de la poste dans la wilaya de Tissemsilt a été dernièrement renforcé par la mise en service d'un deuxième bureau de poste mobile destiné aux résidents des zones d'ombre. Safi Yarou a souligné, en marge de la cérémonie de célébration de la journée mondiale de la poste, que ce bureau permettra aux clients d'Algérie Poste qui vivent dans des zones rurales éloignées de bénéficier de prestations postales leur épargnant des déplacements longs et contraignants. Le service de poste mobile s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par la Direction générale de l'entreprise "Algérie Poste" ayant pour objectif d'étendre le réseau postal et de fournir des prestations à tous les citoyens, y compris ceux des centres ruraux éloignés dépourvus de bureaux de poste fixes, a-t-il indiqué. M. Yarou a également annoncé la réception des travaux d'aménagement et d'équipement de cinq bureaux de poste des communes de Lardjem, Layoune, Tamlaht, Sidi Boutouchent et Theniet El Had, outre la recette principale au chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de 110 millions DA. La wilaya de Tissemsilt compte actuellement 46 bureaux de poste encadrés par 235 fonctionnaires. La cérémonie de célébration de la journée mondiale de la poste a été marquée par des portes ouvertes tenues à la recette principale mettant en exergue les services électroniques fournis par l'unité d'Algérie Poste.

Mascara : Environ 3,2 milliards DA de créances à recouvrer auprès des clients de Sonelgaz

Les créances à recouvrer auprès des clients de Sonelgaz à Mascara s'élèvent, jusqu'au début octobre courant, à près de 3,2 milliards DA résultant du non paiement des factures de consommation et des redevances de travaux, a-t-on appris, du directeur commercial local de la Société. Abdelkader Ferradj a indiqué que les créances des administrations publiques et des communes sont estimées à 1,941 milliard DA, suivies des clients ordinaires avec 923,5 millions DA puis des entreprises privées avec 322,9 millions DA. La SDO de Mascara a pris des mesures contre les mauvais payeurs qui peuvent nécessiter le recours à la coupure de l'alimentation en énergie. Parmi ces mesures, la possibilité de paiement par facilité sur la base d'un accord entre les deux parties. Le cumul d'impayés affecte l'entreprise dans ses engagements envers ses clients, notamment dans le domaine de l'extension de ses réseaux et leur maintenance, ce qui influe négativement sur la qualité des services et prestations fournies aux clients. Par ailleurs, la même entreprise déplore, selon M Ferradj, le phénomène de fraude et de vol d'électricité, qui a causé des pertes estimées à environ 50 millions DA depuis le début de l'année en cours et qui l'a contraint de déposer plusieurs plaintes contre les auteurs de ces vols devant la justice.

86 espaces publics pour la campagne référendaire

Quatre-vingt (86) espaces publics ont été retenus dans la wilaya d'Oran pour l'animation des rencontres et meetings dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution lancée mercredi, a-t-on appris jeudi du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). M. Abdelkader Bendaoud a indiqué, que "24 stades de proximité, 7 salles omnisports, 38 salles et centres culturels, ainsi que 16 places publiques, à travers les différentes communes de la wilaya, ont été affectés pour l'animation de meetings et rencontres populaires, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution, qui s'étalera jusqu'au 28 octobre en cours". Le responsable a ajouté que 260 espaces ont été retenus pour l'installation de panneaux d'affichage dans le cadre de la campagne référendaire, soit une moyenne de 10 sites par commune. M. Bendaoud a insisté sur la nécessité de respecter le protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19, lors des meetings, avec le port obligatoire du masque de protection, la disponibilité des liquides stérilisants et le respect de la distanciation sociale. La wilaya d'Oran compte, après la récente révision exceptionnelle des listes électorales (20 au 27 septembre), quelque 1.055.983 électeurs, dont 17.087 nouveaux inscrits. 14.668 électeurs ont été radiés de ces listes pour diverses raisons. Le corps électoral est réparti entre 296 centres de vote, totalisant 2.425 bureaux de vote.

Oum El Bouaghi : Distribution "prochaine" de plus de 350 logements publics locatifs

Pas moins de 350 logements publics locatifs (LPL) seront distribués "bientôt" dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé, jeudi le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce lot d'habitat sera distribué "le 1er novembre prochain" à travers les daïras d'Ain Kercha, d'Ain M'ila, de Meskiana et de Dhalaa dans le cadre de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a indiqué Belkacem Rachem. A l'occasion, les autorités locales procéderont à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 220 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, a révélé le même responsable, soulignant que ce quota relève d'un programme de réalisation de 1.300 unités de la même formule, inscrit au titre de l'année 2018. S'agissant des quotas restants de ce programme, la même source a affirmé qu'un projet de construction de 280 LPL est en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, tandis que le reste des logements verra ses travaux lancer "incessamment". Dans le même contexte, M. Rachem a assuré que le projet de réalisation de 1500 LPL a été achevé en travaux, ajoutant que les listes des bénéficiaires sont en cours d'élaboration par les commissions de daïras pour distribuer "prochainement" ce lot d'habitat.

Skikda : Entrée en service d'une unité de dépistage de la Covid-19

Une unité de dépistage de la Covid-19 utilisant la technique PCR est entrée jeudi en activité au sein du laboratoire "Merdy Dhib" de Skikda. Le laboratoire, équipé par l'entreprise portuaire de Skikda et inauguré par le chef de l'exécutif local Abdelkader Bensaïd, a obtenu l'agrément de l'Institut Pasteur d'Alger (IPA). Ce laboratoire, dont le nombre de tests est de 96 chaque une heure et demie, est encadré par quatre spécialistes en microbiologie et 20 laborantins ayant suivi des formations assurées par l'Institut Pasteur, a indiqué Dr. Ahmed Ziari, responsable de la cellule de gestion des équipements et de dépistage de la Covid-19 à la direction de wilaya de la santé et de la population. Des quantités de réactifs et de consommables ont été obtenues par la wilaya de Skikda comme échantillons pour être testés pour trois mois, a indiqué le même cadre qui a relevé que ce nouvel équipement permettra de réduire le temps d'attente pour l'obtention des résultats de tests qui étaient envoyés vers l'annexe de l'IPA à Constantine qui "fait l'objet d'une forte pression". De son côté, le président directeur général (P-dg) de l'entreprise portuaire de Skikda, Djallal Imadeddine Tanfour, a indiqué que la décision d'acquisition des équipements pour ce laboratoire, ayant nécessité près de 13 millions DA, a été prise "suite aux multiples appels des citoyens et de la société civile pour l'ouverture d'un laboratoire pour tests Covid-19 à Skikda." Il a dans ce sens relevé que ce laboratoire "réduit les délais d'attente pour les personnes suspectées d'être atteintes par le coronavirus."

Les travaux de réalisation d'une route reliant entre le chemin de wilaya (CW) 5A et la région de "M'hafoura" dans commune d'El-Ogla El Malha (sud de Tébessa) ont été lancés jeudi. Cette route permettra de désenclaver plusieurs mechtas relevant de cette collectivité locale, a indiqué le wali de Tébessa, Mohamed El-Barka Dahadj, qui a insisté sur la qualité et le respect des délais de réalisation. Une enveloppe financière qui s'élève à 828 millions DA a été allouée du fond de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'année 2019 pour la réalisation de cette première tranche sur une distance de 5 km, tandis que les délais de réalisation ont été arrêtés à 10 mois. Le chef de l'exécutif local a instruit le directeur des travaux publics de

Une enveloppe financière de plus de 748 millions de dinars a été mobilisée par l'Agence nationale de dévasement (ANBT) pour l'opération de dévasement du barrage Foug El Gueiss dans la commune de Kais (Khenchela) dans le cadre du programme national de reconsidération de l'opération de dragage de la vase du barrage Foug El Gueiss de plus de 748 millions de dinars", relevant que deux années consécutives (2018 et 2019) pour "débuter à l'issue des procédures administratives de l'attribution de ce marché à une entreprise spécialisée dans le réaménagement du barrage en vue de sa remise en état et de sa mise à disposition pour l'agriculture politique visant à exploiter toutes les ressources contre la sécheresse et encourager les investissements dans les wilayas à vocation agropastorale. Soulignant que l'opération a été fixée à 24 mois, les services de la wilaya de Khenchela ont précisé que la réalisation de la vase du barrage de Foug El Gueiss va permettre de réaliser les travaux nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles de la wilaya et de produire annuellement des centaines de milliers de tonnes de produits en tous genres. Il est à signaler que la capacité de stockage du barrage de Foug El Gueiss a drastiquement baissé au cours des dernières années, passant de 100.000 m3 à 48.000 m3, du fait de son envasement total.

Tébessa : Lancement des travaux de réalisation d'une route nationale El Malha

Le wali de Tébessa, Mohamed El-Barka Dahadj, a annoncé le lancement des travaux de réalisation d'une route nationale reliant entre le chemin de wilaya (CW) 5A et la région de "M'hafoura" dans commune d'El-Ogla El Malha (sud de Tébessa) ont été lancés jeudi. Cette route permettra de désenclaver plusieurs mechtas relevant de cette collectivité locale, a indiqué le wali de Tébessa, Mohamed El-Barka Dahadj, qui a insisté sur la qualité et le respect des délais de réalisation. Une enveloppe financière qui s'élève à 828 millions DA a été allouée du fond de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'année 2019 pour la réalisation de cette première tranche sur une distance de 5 km, tandis que les délais de réalisation ont été arrêtés à 10 mois. Le chef de l'exécutif local a instruit le directeur des travaux publics de mobiliser des enveloppes financières et lancer des travaux d'entretien des routes nationales, de wilayas frontalières. Le wali a entamé sa visite de travail dans la wilaya de Tébessa, où il a regroupé les communes de Bir El-Atia et de Bir El-Matrouk pour l'inspection des projets relevant du secteur de la route nationale. Le wali a souligné l'importance des cycles primaire et moyen, où des salles de classe sont prêtes pour la prochaine rentrée scolaire. Coordonné par le wali, M. Dahadj a exprimé son mécontentement face à l'absence de procédures administratives et de la capacité de financement des chantiers de la wilaya. Une rencontre avec les représentants des communes de la wilaya a été tenue en fin de visite, ce qui a permis de discuter des préoccupations liées au manque d'approvisionnement en logement, le chômage, l'environnement, et le gaz et d'électricité. Le chef de l'exécutif local a souligné l'importance des "solutions urgentes", notamment l'approvisionnement en eau potable et au gaz, dans l'attente des financements.

**ars
arrage**



748 millions de dinars a été
es barrages et des transferts
ment du barrage de Foug El
."Il a été décidé dans le cadre
es barrages envasés de lancer
um El Gueiss, pour un montant
ce projet, inscrit, était reporté
manque de fonds". L'opération
es et juridiques faisant suite à
privée que se chargera du
en service dans le cadre de la
eau de surface afin de lutter
ments hors hydrocarbures dans
le délai de réalisation de cette
aya ont affirmé que l'extraction
de fournir les quantités d'eau
Kais, R'mila et Taouzianet qui
quintaux de céréales et de fruits
ckage du barrage de Foug El
années passant de 2,5 millions

**vau de
à El-Ogla**

r "immédiatement" des travaux
et communales de cette wilaya
ail à la daïra de Bir El-Ater qui
er et El-Ogla El-Malha, par
e l'éducation nationale dans les
classe ont été achevées et sont
ncernant les projets du secteur
entement quand au déroulement
ndence des travaux, soulignant
pour remettre les clés aux
sentants de la société civile de
a permis au wali d'écouter leurs
ionnement en eau potable, au
e raccordement aux réseaux de
al a promis d'œuvrer à trouver
visionnement des habitants en
cements nécessaires.

Batna :
**Le ministre de l'habitat
procède à la distribution de
616 logements tous segments
confondus**



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a procédé jeudi à Batna à la distribution de 616 logements tous segments confondus et 121 décisions d'attribution pour l'auto-construction. Le quota de logements distribué à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa au chef lieu de wilaya, comprend 616 logements (478 logements publics locatifs, 50 unités inscrites dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, 80 logements promotionnels aidés, et 8 logements promotionnels publics, en plus de 121 décisions d'attribution d'aide à l'auto-construction inscrits dans le cadre des lotissements sociaux. Auparavant, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a donné au pôle urbain Hamla3 (commune Oued Chaâba) le coup d'envoi du dernier lot du projet de réalisation de logement de type location-vente (880 unités) et la domiciliation du restant du projet au profit des souscripteurs ayant payé la première tranche. A cette occasion, M. Nasri a affirmé que l'opération de distribution de logements "se poursuivra" et "des dizaines de milliers de logements seront distribués le 1er novembre à travers tout le territoire national". Affirmant que la réalisation des logement se poursuit en Algérie, le ministre a rappelé que l'amendement de la Constitution qui sera soumis, le 1er novembre prochain, à référendum populaire a consacré la poursuite des aides accordées par l'Etat au profit des familles démunies notamment en matière d'acquisition de logement, et a consacré plusieurs droits et libertés pour une Algérie nouvelle. Le premier novembre prochain sera "spécial", car coïncidant cette année avec un référendum populaire sur l'amendement constitutionnel et l'inauguration du grand projet urbain à savoir la grande mosquée d'Alger et la remise d'important quotas de logements de différentes formules à travers tout le territoire national, a souligné M. Nasri. Inspectant des projets de logements au site Hamla 3 dans la commune d'Oued Chaâba, le ministre qui a assisté à un exposé sur les programmes de logements inscrits à l'actif de la wilaya et les projets d'aménagement urbain et d'équipements public, a pris plusieurs décisions pour "lancer les programmes de logements en instance avant fin 2020" et "activer la réception de plus de 4.200 LPL". Le ministre a également décidé d'ouvrir le quota de 300 LPP, auparavant réservé à une catégorie précise de la société, à tous les citoyens désirant acquérir ce type de logements dont les travaux de réalisation seront lancés "incessamment". M. Nasri a annoncé la dotation de la wilaya de Batna d'un programme supplémentaire de 400 logements ruraux. S'agissant de l'aménagement urbain, M. Nasri a indiqué que cette visite lui a permis de prendre la décision d'exploiter les reliquats des dotations financières dont avait bénéficié la wilaya au profit des zones d'ombre notamment celles recensées dans les zones urbaines. Le ministre s'est enquis également de l'avancement des travaux de réalisation des équipements publics notamment les structures relevant du secteur de l'éducation en prévision de la rentrée scolaire qui sera marquée à Batna par l'ouverture de 8 établissements des paliers moyen et secondaire. Le ministre a inspecté au cours de sa visite dans la wilaya de Batna des projets de logements réalisés dans le cadre de la location-vente et le promotionnel aidé en plus d'établissements scolaires dans les nouvelles cités comme les 1.000 logements (AADL) de Parc à fourrage dans la ville de Batna.

Aribi K

Oran :
**Mission prochaine pour le
renflouage d'un filet fantôme
à Cap Blanc**

L'association écologique marine "Barbarous" prépare une nouvelle mission pour renflouer un filet fantôme causant d'importants dégâts à la biodiversité marine repéré à Cap Blanc (Oran). Les plongeurs de l'association Barbarous ont déjà organisé une opération de repérage pour constater les dégâts causés par le filet à la biodiversité marine, à une profondeur allant jusqu'à 30 mètres, a fait savoir Amine Chakouri, annonçant une mission pour le renflouer le week-end prochain si les conditions météorologiques s'y prêtent. Deux embarcations de l'association se sont rendues au point indiqué pour effectuer un repérage du site et constater les dégâts, soulignant que le constat est "alarmant", le filet étant "immense". L'association écologique Barbarous a effectué au cours de l'année 2019 plusieurs missions et réussi à retirer 12 filets fantômes à une profondeur allant de 10 à 40 mètres sur une longueur de 3 km et pesant plus de 1.300 kg, a indiqué M. Chakouri. Ces opérations, effectuées par les plongeurs de l'association ont touché trois zones, à savoir les "Iles Habibas", "l'île Plane" et "Cap Blanc", qui sont des zones très poissonneuses, dont certaines sont protégées et donc interdites à la pêche, comme pour l'île Plane et les îles Habibas. Les filets fantômes sont dangereux pour l'écosystème marin puisqu'ils continuent à capturer les espèces de manière indéfinie tout en étouffant la flore marine lorsqu'ils atterrissent dans le fond. "Lors des différentes opérations effectuées par nos plongeurs, nous avons constaté la capture de plusieurs espèces, dont certaines sont très vulnérables comme les dauphins et les mérours", a souligné Amine Chakouri, appelant les pêcheurs à faire preuve de plus de responsabilité. "Ces filets qui dérivent et finissent dans les fonds marins représentent une menace pour les espèces qu'ils capturent et tuent, mais aussi pour les espèces végétales qu'ils étouffent. Ces filets peuvent ainsi rendre désertique tout un périmètre". Selon M. Chakouri, la solution permettant de mettre un terme à cette situation réside dans la mise en place d'un protocole pour l'immatriculation des filets afin de mettre les pêcheurs devant leurs responsabilités. Les efforts des plongeurs bénévoles de l'association sont louables. Toutefois, leur terrain d'intervention est limité à 40 mètres de profondeur. "Au-delà de 50 mètres, ils ne peuvent pas intervenir, faute de moyens", a fait savoir le secrétaire général de l'association. Seul à intervenir pour le renflouage des filets fantômes sur les côtes oranaises, les plongeurs ne peuvent retirer une grande partie des filets finissant dans les fonds à une profondeur de plus de 50 mètres.

Lehouari K

Tiaret :
**Suivi de l'itinéraire technique et
l'irrigation d'appoint pour
augmenter la production
céréalière vivement recommandé**

Les participants à un séminaire régional de sensibilisation sur la campagne labours-semences de la saison 2020-2021, organisée jeudi à Tiaret, ont vivement recommandé de suivre l'itinéraire technique le plus approprié et d'adopter l'irrigation d'appoint pour augmenter la production céréalière. Le directeur de la maîtrise et du développement agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi a indiqué qu'il appartient, à tous les intervenants dans le secteur agricole, de veiller au respect des différentes étapes pour un meilleur suivi de l'itinéraire technique dans le domaine de la céréaliculture, soutenant que l'apport de l'irrigation d'appoint vise à améliorer la production. Il a fait savoir, au passage, que cette rencontre intervient en application de la feuille de route tracée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural pour le développement du secteur de l'agriculture, notamment dans le volet de la culture et de la production céréalière, faisant remarquer que l'apport de l'irrigation d'appoint reste un des facteurs le plus efficace pour accroître la production et partant, augmenter la productivité des terres agricoles. "Tout cela nécessite une coordination totale entre les directions des services agricoles présentes à cette rencontre et les directions des ressources en eau de wilayas pour assurer la disponibilité le plus de ressources hydrauliques", a-t-il déclaré, mettant en avant l'importance de l'utilisation des technologies modernes dans le domaine de l'irrigation à travers les moyens de soutien que mobilisent l'Etat. Dans ce contexte, il a indiqué qu'un objectif de plus de 3 millions d'hectares de céréales a été tracé pour cette saison à travers le pays. Le directeur des services agricoles de la wilaya de Tiaret, M'hamed Yahia a souligné que cette rencontre, qui a vu la participation des acteurs du secteur agricole des wilayas de Tiaret, Saïda, Ain Temouchent, Tlemcen, Relizane, Sidi Bel-Abbes et Mascara, vient compléter les rencontres régionales programmées par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en prévision des préparatifs de la campagne labours-semences, faisant savoir que les recommandations visent à augmenter les quantités et la qualité de la production dans le domaine des céréales.

Mancer T

Miliana : commémoration du 63^{ème} anniversaire de la mort d'Ali la Pointe



La commune de Miliana (Aïn Defla) a commémoré jeudi le 63^{ème} anniversaire de la mort du chahid Ali Ammar, dit Ali la Pointe, tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle érigée sur la place qui porte le nom du martyr au cours d'une cérémonie organisée en présence des moudjahidine de la région et des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Embarek El Bar. Intervenant à l'occasion, Beldjouher Abdelkader, dit Kadi (74 ans), cousin d'Ali la Pointe, a mis en exergue les qualités "hors-pair" de l'illustre chahid, soutenant que ce dernier était, depuis sa tendre enfance, "épris de justice et de liberté." "Etant tout petit, il était connu pour son courage et son désir ardent de venir en aide aux plus faibles et aux plus démunis parmi ces concitoyens", se remémore-t-il, étayant son affirmation par le fait qu'à la faveur du débarquement américain en Algérie lors de la deuxième guerre mondiale, "Ali la Pointe n'hésitait pas à sauter sur les camions militaires (empruntant alors le col de Miliana) pour en faire ressortir des vivres qu'il jettera dans les champs avant de les distribuer à la population affamée." Sur son image de "petit malfrat multirécidiviste" d'avant la guerre de Libération, Beldjouher Abdelkader a souligné que les autorités coloniales d'alors avaient

"grandement exagéré" sur le sujet, affirmant qu'Ali la Pointe détestait "la hogra" (l'injustice, n.d.l.r) comme la peste. "Il était imbu de nif (fierté et honneur, n.d.l.r)", a-t-il assuré, faisant savoir que "quiconque se sentait avoir fait l'objet d'une injustice accourrait vers lui pour être protégé." Pour ce septuagénaire, les jeunes doivent s'inspirer des glorieux martyrs de la Révolution et être convaincus, une bonne fois pour toutes, que l'indépendance du pays a été Arrachée au prix de grands sacrifices. Une exposition de photos retraçant le parcours élogieux de l'un des plus grands héros de la Révolution connu, notamment, pour avoir pris part à la Bataille d'Alger a été organisée à l'occasion au niveau du théâtre Mahfoud Touahri de Miliana. Le volet académique n'a pas été en reste de cette commémoration à la faveur de la conférence donnée par Abdelkrim Bellila de l'université Djillali Bounaâma de Khemis Miliana, lequel s'est longuement attardé sur les nombreuses facettes du combat héroïque du martyr. À la fin de la cérémonie commémorative, des membres de la famille d'Ali la Pointe ont été honorés par le wali de Aïn Defla dans une ambiance empreinte de convivialité et de méditation. Combattant au courage et à l'audace exemplaires de la lutte de Libération nationale, Ali Ammar (1930-1957), est principalement connu pour

sa participation à la Bataille d'Alger aux côtés de Hassiba Ben Bouali, Zohra Drif, Omar Yacef (dit petit Omar) et Yacef Saâdi, alors chef de la Zone autonome d'Alger (ZAA). En 1952, Ali Ammar, alors âgé de 22 ans, est incarcéré à la prison de Damiette (Médéa). Trois années plus tard, le 2 avril 1955, il s'évade en compagnie de l'un de ses compagnons de cellule. Il prit, dans un premier temps, la direction de Blida puis réussit à rallier Alger où il entra en clandestinité. Après plusieurs tests et mises à l'épreuve qui consistaient à mener des missions périlleuses dans la capitale, quadrillée alors par les parachutistes du général Massu, notamment des attentats contre des gendarmes, Ali la pointe constitua avec un groupe de fidayîn, dont font partie Hassiba Ben Bouali et Abderrahmane Taleb, un commando de choc qui alla porter le combat au cœur même de l'état-major français. Après trois années de lutte armée (avril 1955-octobre 1957), Ali Ammar est repéré le 8 octobre 1957 par les forces armées coloniales dans un immeuble de la Casbah. Il est tombé en martyr avec Mahmoud Bouhamidi, Hassiba Ben Bouali et Omar Yacef après que les parachutistes du 3^e Régiment (REP) commandé par le colonel Bigeard eurent dynamité la maison où ils s'étaient réfugiés.

Houda H / Ag

Bejaia :

"Aguemoun Nath Ameer", proclamé le village le plus propre de la wilaya

"Aguemoun Nath Ameer", situé dans la daïra d'Adekou, à 65 km à l'ouest de Bejaia, a remporté jeudi le prix du village le plus propre de la wilaya, à l'issue d'un concours organisé par l'assemblée populaire de wilaya (APW) et ouvert à tous les villages de la région. Niché à quelques 800 mètres d'altitude et fréquemment couvert de neige en hiver, le village en plus de ses atouts naturels et touristique, s'est distingué par les actions d'entretien et d'embellissement dont il a fait l'objet ces derniers mois. Les associations locales s'étant fortement mobilisées pour sa cause, réussissant à en faire un lieu aussi chatoyant qu'agréable à vivre et surtout respirant l'hygiène. Et s'est tout naturellement qu'il s'est imposé dans le concours qui a vu la participation de

109 villages, issus de 32 communes. En récompense, il a bénéficié de deux chèques, l'un de cinq (5) millions de dinars, offert par l'APW et le second, d'un montant de 500.000 dinars, émis par la Fondation "Zinedine Zidane". Le concours, premier du genre dans la wilaya, a été, par ailleurs, l'occasion pour quatre autres villages à savoir Zentar à Souk-Oufella, à la périphérie de Sidi-Aich, Achelouf (Toudja), Tala Hiba (Toudja) et Taourirt (Akfadou), et dont les populations ont fait un travail à jugé remarquable, de se distinguer. Les récipiendaires ont pour leur part bénéficié de récompenses, respectivement de l'ordre de trois (3) millions, deux (2) millions et un (1) million de dinars, avec en prime un don fixe de la Fondation "Zidane", d'un montant de 500.000 dinars chacun. Le concours,

par ailleurs ouvert séparément, aux quartiers des villes et villages de la wilaya, a mis en évidence le quartier de Berchiche à El-Kseur, "les 3 horloges" (Tazmalt) et le chef-lieu de la commune d'Ait Smail. Un prix spécial a été aussi décerné au village de Djebba dans la commune de Beni Ksila, à 70 km à l'ouest de Bejaia, pour son authenticité et son originalité, le lieu étant l'un des rares villages à avoir préservé, dans son intégralité, son cachet d'antan. Vieux de quatre siècles, il a pu, malgré l'érosion du temps, sauvegarder l'essentiel de son ossature urbaine et son architecture grâce à l'engagement des associations locales qui, à chaque ride ou coup de griffe, interviennent pour le restaurer. Aujourd'hui il est une destination touristique privilégiée.

Said Larbi Oulhadj

Zones d'ombre à Médéa : 800 millions de DA pour le financement de projets d'AEP

Une dotation spéciale, d'un montant de l'ordre de huit cent millions de DA, a été dégagée pour le financement de projets d'adduction en eau potable et d'assainissement au profit des habitants des zones d'ombre, disséminées à travers différentes communes de la wilaya de Médéa, a déclaré, jeudi, le chef de l'exécutif. Cette dotation financière permettra de réaliser plus de cent projets d'AEP et d'assainissement dans différents villages et hameaux isolés, situés à l'intérieur des zones d'ombre recensés dans la wilaya, a indiqué le wali, en marge de son déplacement au niveau des communes de la daïra de Tablat, nord-est de Médéa. "Toute la priorité sera donnée, désormais, à ces deux volets, eu égard à leur impact sur les conditions de vie des résidents de ces zones, à travers la concrétisation de petits projets, surtout en matière d'AEP, appelés à garantir la disponibilité de cette source de vie et favoriser leur fixation sur leur lieux de résidence", a-t-il expliqué, à l'issue de sa tournée au niveau des zones d'ombre, situées dans les communes de El-Aissaoui, Mezghena, El-Haoudine et Tablat. Plusieurs projets d'AEP, lancés déjà en réalisation à travers ces zones, ont été inspectés par le chef de l'exécutif, d'autres ont été également mis en service, à l'occasion de ce déplacement. Ainsi, trois projets d'adduction en eau potable, destiné à l'alimentation des villages de "Zaouia" et "Ourtane", commune d'El-Aissaoui, "Ahl-Draa", commune de Tablat, et "Ouled Touati", dans la commune de Mezghena, ont été mis en service, totalisant une population de plus de trois mille habitants. Deux autres projets d'AEP sont, par ailleurs, en cours de réalisation à "Boukhirate", dans la commune d'El-Haoudine et "Naamine", dans la commune de Tablat, et devraient permettre le raccordement de ces villages, à partir du réseau de distribution d'eau potable local, dans les toutes prochaines semaines, selon les engagements des entreprises en charge de leur exécution.

Boumerdès :

Des salles en préfabriqué pour combler le manque

Les préparatifs de la rentrée scolaire ont déjà été entamés dans la wilaya de Boumerdès. Le protocole sanitaire de protection contre la propagation de la Covid 19 prévoit des classes allégées et donc réduites à un nombre d'élèves garantissant la distanciation physique. Mais quand on sait les difficultés d'avoir des salles suffisantes pour ce faire, on est en droit de s'interroger sur la faisabilité de cette mesure. Certes, le recours à la double vacation permettra à certains établissements de respecter le cahier des charges recommandé par les autorités sanitaires et exigé par les pouvoirs publics. Néanmoins, les écoles qui connaissent une grande surcharge des classes et le manque d'espace font face à des obstacles assez difficiles à surmonter. D'ailleurs, la majorité de ces écoles fonctionnaient déjà avec le régime de la double vacation. À titre d'exemple, l'école primaire Fertas située au quartier Ibn Khaldoun (cité 1 200 logts) au chef-lieu de wilaya, souffrait avant l'apparition de la pandémie d'une insuffisance de salles. Elle avait tenté, bon an, mal an d'atténuer un tant soit peu les difficultés en recourant à la double vacation. Des parents d'élèves nous ont signalé qu'ils avaient saisi à plusieurs reprises les responsables sur l'existence de 4 salles en préfabriqué au niveau de l'extrémité-est de l'établissement qui sont utilisées par des syndicats comme sièges ou bureaux de permanence. Des enseignants joignent également leurs voix aux parents et se plaignent de leurs conditions de travail très stressant. Ils s'interrogent sur le silence des autorités sur ce qu'ils qualifient de «squat de salles de classes». Une action en justice a été menée sur la base que les 4 chalets occupés par les syndicats faisaient partie à l'origine de l'école primaire. La mairie, dont dépend la gestion du premier palier, s'est désengagée de cette affaire. A présent, le problème est devenu plus complexe : l'école Fertas fonctionne déjà avec la double vacation dans des classes surchargées et, donc, où trouver d'autres salles pour assurer la distanciation physique ? Des écoles comme celle-là, il en existe beaucoup dans la wilaya de Boumerdès qui connaît aussi un retard considérable dans la réalisation des infrastructures scolaires.

La pratique du Cost Killer

Cost Killer, deux mots, qui donnent le frisson à nombre de collaborateurs. Or l'objectif des cost killer n'est pas de transformer l'entreprise en une entreprise Picsou qui s'empêchera d'être innovante parce qu'elle est dans la chasse perpétuelle aux économies.

De plus en plus d'entreprises cherchent à réaliser des économies substantielles. Pour ce faire, ils font de façon plus récurrente appel à des Cost Killer (ou tueurs de coût en français) qui sont des spécialistes de la réduction des coûts en entreprise. On fait appel à eux dans le but de limiter les dépenses comme les charges fiscales, sociales ou encore les frais supplémentaires. Mais qui sont-ils réellement et que font-ils exactement ?

Qu'est-ce que c'est ?

Ce concept de réduction des coûts est né à partir de l'hypothèse qu'il est possible de réduire des coûts sans pour autant empiéter sur la qualité du service. Son principe de base rejoint celui déjà en place des appels d'offres publics dont le premier critère de dépense est le coût. Le Cost killer ne peut être considéré comme un métier en tant que tel. Il s'assimile davantage à un cabinet de conseil en optimisation des coûts dans lequel travaille des gestionnaires, comptables, fiscalistes... avec pour but d'aider les entreprises à réduire leurs frais courants tel que les factures de téléphones, d'internet, d'électricité... et d'optimiser leur fiscalité. Les entreprises n'ont pas forcément les ressources en interne à leur dédier et doivent donc trouver un moyen efficace pour répondre à cette problématique. Les Cost killer ne sont pas spécialement spécialisés dans un seul domaine, ils peuvent être compétents dans plusieurs secteurs



et ainsi répondre à différents besoins en même temps. Ils apportent généralement leur aide pour des tâches opérationnelles sans s'occuper pour autant de la stratégie de l'entreprise. Ils n'ont pas pour vocation d'être intrusifs : ils travaillent principalement sur les documents remis par l'entreprise et se rendent rarement au sein de l'entreprise. Toutes les dépenses sont analysées et passées 'au peigne fin' par les Cost killer et leurs conseils appliqués ont pour conséquence une grande réduction des coûts et une augmentation de la rentabilité. « Nos clients peuvent réaliser entre 20% et 70% d'économies. L'un d'entre eux a par exemple économisé 120 000 DA uniquement en réduisant ses frais de télécom » explique Marc Langlois.

La crise économique a conduit ces cabinets à se développer et ainsi à se multiplier. L'intérêt, c'est que ces cabinets ne vous coûtent rien en investissement, aucune avance

n'est à faire ! Leur rémunération se fait sur un pourcentage des économies réalisées (entre 20 et 50%). Ils ne perçoivent leur rémunération seulement qu'une fois que les économies ont été constatées dans l'entreprise. Il existe aussi la possibilité de les rémunérer sur la base d'un forfait journalier en fonction du temps qu'ils ont passé ou de faire un mix des deux approches si vous le souhaitez. A l'heure actuelle, faire appel aux Cost killer pour les aider à faire des économies est devenu fort rentable.

Bien préparer leur intervention

Vous devez cerner le contrat sur les résultats à obtenir au préalable afin qu'il n'y ait pas de malentendus ou d'abus irréversibles. Présentez un cahier des charges de vos attentes et de vos contraintes pour obtenir un résultat maximal et une stratégie payante.

Les Cost killers, avec leur méthode d'analyse, ne répondent pas forcé-

ment à toutes les attentes et problématiques actuelles des entreprises. Certes, Ils permettent de faire des économies mais la question de la fidélisation de la clientèle par exemple n'est pas dans leurs domaines de compétences. Certains effets dus à la réduction des coûts ne sont pas visibles immédiatement tel qu'une sécurité moins efficace, une démotivation des salariés ou encore une augmentation des coûts cachés qui n'apparaissent pas dans une vision comptable. Ces cabinets proposent une amélioration immédiate de la marge opérationnelle de l'entreprise, mais celle-ci peut entraîner un effet négatif sur l'économie globale.

Comment s'organise le travail des Cost Killer ?

Pour exercer leur activité au mieux, leur travail se divise principalement en trois parties.

La première étape consiste à l'étude des comptes de l'entreprise,

la structure des coûts ainsi que l'analyse de ses besoins. A la suite de cette étude approfondie de l'économie de l'entreprise, ils proposeront des solutions pour minimiser les dépenses.

La seconde étape, elle, est plus consacrée à l'étude des marchés pour repérer les meilleures opportunités et ainsi booster économiquement votre entreprise. Grâce à cette étude, les Cost Killer avec l'entreprise rédigeront un cahier des charges à respecter pour arriver à l'objectif recherché.

La dernière étape, quant à elle, se base sur la négociation de contrats ou à inciter l'entreprise à lancer de nouveaux appels d'offres pour optimiser les résultats.

Les Cost killer offrent généralement leurs services pour une durée minimale de trois mois, mais celle-ci peut varier suivant les différents besoins et la taille de l'entreprise. Ce marché d'optimisation des coûts est en expansion de façon générale. Il est tout de même à noter que les Cost killers français se différencient dans leur pratique de leurs homologues anglo-saxons. Dans le modèle anglo-saxon, les Cost Killer peuvent modifier les effectifs et la structure de l'entreprise. Cette différence est donc notable si vous souhaitez faire appel à des Cost killer étrangers.

Les Cost killers ont généralement la réputation d'être destructeurs d'emplois et de réduire le bien-être des salariés, mais a contrario ils permettent de faire des économies et ainsi de rendre pérenne votre entreprise. Alors, réfléchissez bien afin de prendre le Cost Killer qui vous permettra de pérenniser votre entreprise mais aussi de respecter vos salariés.

K.Amel

Le recrutement prédictif

Recruter est de loin une mission qui ne doit rien laisser au hasard ni à l'intuition. Nous sommes avant tout des êtres humains et nous avons parfois des préjugés, des a priori qui nous conduisent à écarter des candidats qui auraient pourtant été d'excellents collaborateurs. De plus si l'on recrute avec une personne de notre équipe, nous avons parfois tendance à nous laisser influencer et donc aussi à écarter un candidat. Comment sélectionner alors ? Le recrutement prédictif permettrait de sélectionner des personnes qui auraient des probabilités particulièrement élevées d'être performantes et de posséder un haut niveau d'engagement. Contrairement au recrutement traditionnel, il repose sur des critères de sélection qui ne sont pas établis de manière subjective, en fonction de ce que pensent les recruteurs. Ils se basent sur des données objectives et notamment sur les caractéristiques des personnes en poste et des performances qu'elles délivrent. Data, Algorithmes, Machine Learning, ... représentent la base de ces moyens qui révolutionnent la technique de recrutement.

Qu'est-ce que le recrutement prédictif ?

Le recrutement prédictif est une

manière de recruter qui s'appuie sur l'utilisation de modèles permettant de prédire la capacité des personnes à réussir dans un poste donné. Il prend en compte l'entreprise, mais également la durée de vie moyenne des individus dans un poste donné. Ce processus s'appuie sur l'exploitation des datas qui sont à disposition des recruteurs, comme le profil des personnes en poste, leur parcours, leurs caractéristiques... Et sur des algorithmes capables de traiter ces nombreuses données. Pour commencer, l'entreprise doit déterminer les facteurs-clés de performance pour le poste souhaité. Ces données peuvent être recueillies auprès de personnes qui occupent déjà le poste. Le but demeure de cerner le profil le plus précis possible afin d'obtenir les meilleurs résultats. L'objectif de cette démarche reste de recruter des candidats qui correspondent au poste, qui s'y épanouissent et d'afficher un faible taux de turnover.

Ce nouveau type de recrutement semble porter ces fruits. Selon une étude FocusRH, il entraînerait une diminution moyenne des délais liés à la présélection de l'ordre de 50 à 75%, du nombre de candidats vus en entretien de 30 à 50%, du turnover à 1 an pouvant aller jusqu'à -50% et des coûts liés au



recrutement de 20%. La performance des nouveaux recrutés serait augmentée de 15% en moyenne (en comparaison avec les personnes recrutées au travers de processus de recrutement classiques).

Un système de recrutement qui va remplacer l'homme ?

Il a pu être constaté que la prise d'une décision par des algorithmes est en moyenne 25% plus pertinente que si elle avait été prise par une personne experte dans le domaine. Ce constat amène à se poser la question : Avez-vous encore besoin de recruteurs ? A l'heure actuelle, les machines

sont capables de cumuler et traiter plus de données mais elles ne remplacent pas l'homme pour l'ensemble de la phase de recrutement notamment dans l'entretien. Le système informatique n'est, en effet, pas capable de mesurer une relation entre les personnes. La prise d'une décision complexe impliquant des aspects émotionnels ne peut être réalisée par la machine. Aujourd'hui, le recrutement prédictif sert surtout à gagner du temps dans la sélection des candidats... mais pas de choisir le candidat idéal.

Avantages et inconvénients du recrutement prédictif

Ce dispositif vise à alléger le re-

crutement des candidats pour la présélection. Il diminue le coût en temps et en ressource financière liés à la première phase du recrutement. Il ne vous reste plus qu'à rencontrer sur les profils présélectionnés par l'algorithme. Ce système offre un avantage aux candidats car il permet plus de neutralités dans la sélection et laisse une place pour les profils atypiques mais qui demeurent à fort potentiel. Cet aspect objectif peut présenter des inconvénients si vous ne souhaitez pas rencontrer ces profils plus atypiques ou que les données que vous avez pour recruter à un poste n'existent pas ou ne sont pas suffisantes pour déterminer le profil type du poste.

● Musique

DÉCÈS DU GRAND MUSICIEN
IRANIEN MOHAMMAD-RÉZA
SHAJARIAN

Le chanteur et compositeur Mohammad-Réza Shajarian, monument de la musique traditionnelle et classique iranienne est mort jeudi à l'âge de 80 ans, atteint d'un cancer, ont annoncé les médias iraniens. Dans une vidéo publiée en mars 2016, Shajarian avait révélé qu'il entamait un traitement pour le cancer du rein, seule apparition publique depuis. Surnommé "El Ostad", Mohammad-Réza Shajarian avait montré son penchant pour la musique dès l'âge de cinq ans où il apprit avec son père le chant spirituel, pour étudier à 12 ans avec d'éminents enseignants, dont Abdollah Davami, "Le Radif" (répertoire classique persan), puis s'initier au santûr, après avoir donné son premier concert à la radio alors qu'il avait 19 ans. D'abord instituteur, il devient professeur à l'université de Téhéran, et travaille à la radio et télévision nationale où il a chanté avec les meilleurs instrumentistes persans. Également calligraphe, Mohammad-Réza Shajarian, compte à son actif plusieurs enregistrements dont, "Raast-Panjaaah concert" (1976), "Bidaad" (1985), "Persian Classical Music" (1990), "Delshodegan" (2000) et "Mahur" (2006). Selon plusieurs médias iraniens, les funérailles devraient avoir lieu à Machhad, au nord-est de l'Iran d'où le chanteur était originaire. Véritable monument national dans son pays, Mohammad-Réza Shajarian, artiste engagé, a incarné plus que tout autre pendant un demi-siècle la musique traditionnelle et classique iranienne à l'étranger comme en Iran.

● 56e Festival
international de
Hammamet

NOUVEL APPEL À CANDIDATURE

Le Centre culturel international de Hammamet (CCIH), a lancé un nouvel appel à candidature à l'adresse des créateurs dans les arts du spectacle pour participer au 56e Festival international de Hammamet (FIH) prévu en 2021, annonce les organisateurs dans un communiqué rapporté par la presse tunisienne. En raison de la conjoncture sanitaire, l'édition 2020 de ce festival qui se tient habituellement chaque année durant l'été a été reportée pour l'année prochaine. À cet effet, les organisateurs soulignent que les candidats ayant postulé suite à l'appel qui a précédé la décision du report, sont invités à renouveler leurs candidatures. Ce nouvel appel est réservé aux créateurs du secteur artistique et culturel, aux imprésarios, aux structures et institutions concernées par la production et la promotion des œuvres artistiques. Les dossiers de candidature doivent comporter des extraits audio-visuels des œuvres proposées et des fiches techniques détaillées, indique le communiqué, qui ajoute le dernier délai pour la réception des dossiers de participation au 56e FIH est fixé au 15 décembre prochain. Le Festival international de Hammamet (FIH) est organisé depuis 1965 par le Centre culturel international de Hammamet sous l'égide du ministère tunisien des Affaires Culturelles.

Lutte contre le commerce illicite des biens culturels (ICESCO)

Le Dr. Salim Ben Mohamed Al
Malik appelle à la création de
nouveaux mécanismes

Le Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO), Dr. Salim Ben Mohamed Al Malik, a appelé la communauté internationale à "concevoir de nouveaux mécanismes" à même de soutenir et développer les législations nationales et les accords internationaux pour lutter contre le crime du trafic illicite des biens culturels, ont rapporté des médias. "En dépit des efforts déployés dans ce cadre, le taux de crimes contre le patrimoine ne cesse d'accroître, au point qu'il est devenu source de financement du terrorisme et synonyme de blanchiment d'argent", a déclaré M. Al Malik dans une allocution prononcée à la séance d'ouverture du Webinaire international intitulé "La Convention Unidroit de 1995: au carrefour des droits et des intérêts", tenu jeudi par l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT). Tenu à l'occasion du 25ème anniversaire de la signature de la convention UNIDROIT, ce Webinaire a connu la participation de représentants d'un grand nombre d'organismes et organisations internationaux travaillant dans le domaine du patrimoine. Dr. Al Malik a expliqué que le défi auquel la législation et les accords relatifs à la préservation du patrimoine des pays sont confrontés, réside dans "la commercialisation en ligne", ce qui rend aujourd'hui le commerce illicite des biens culturels davantage complexe. Il a indi-



qué que le patrimoine culturel fait face à "de graves menaces", en particulier le vol et le pillage, en l'absence d'une conscience sociale de l'importance du patrimoine, ainsi que du grave impact de ces crimes, qui sont parmi les plus organisés au monde, sur les économies et les institutions publiques. M. Al Malik a rappelé la création par l'ICESCO d'une unité spéciale, au niveau de son Centre de patrimoine dans le monde islamique, pour aider les Etats membres et non membres

à restituer leurs patrimoine et biens culturels pillés, en sus d'autre unité spéciale afin de tirer parti de l'intelligence artificielle et ses applications dans les domaines du patrimoine, ce qui contribuera, a-t-il dit, à "développer des mécanismes de lutte contre ces crimes et à protéger les sites patrimoniaux et les musées". Il a ajouté que la protection et la préservation du patrimoine font partie des priorités de l'ICESCO, et que cette dernière a alloué 1 million USD pour restaurer les collections de 30 musées dans les Etats membres. Il a aussi annoncé le soutien de l'Organisation à la restauration des sites patrimoniaux et des musées au Liban et au Soudan, suite à l'explosion de Beyrouth et aux inondations de Khartoum, en faisant don de 100.000 dollars à chacun des deux pays. Et de souligner que l'ICESCO s'est engagée à s'associer à UNIDROIT pour demander l'adhésion à cette Convention des Etats membres qui n'ont pas encore signé l'accord de 1995. A noter que la Convention UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés (1995) est dans son premier texte une revendication internationale légale de restitution à leurs pays d'origine les biens culturels pillés et exportés illégalement. Cette convention comprend 21 articles expliquant le processus de restitution et ses obligations légales, ainsi que le rôle d'UNIDROIT dans ce domaine et une annexe introductive sur les biens culturels.

Tlemcen

Vernissage de l'exposition "Repères
en fragments" d'Ismahane Mezouar

L'exposition "Repères en fragments" de la jeune plasticienne Ismahane Mezouar s'est ouverte, jeudi après-midi au Musée d'art et d'histoire de la ville de Tlemcen, en présence d'un nombre d'artistes et de responsables du secteur de la culture de la wilaya de Tlemcen, dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la Covid-19.

Organisée par le Centre des arts et des expositions (CAREX) de Tlemcen, qui reprend ses activités après une interruption de plusieurs mois à cause de la pandémie de Covid-19, cette exposition individuelle est la première du genre de cette jeune artiste tlemcénienne qui invite, à travers ses vingt-deux tableaux, les visiteurs à plonger dans ses émotions et ses sensations qui délaissent le réalisme pictural pour laisser place à l'atmosphère et à la couleur, à la perspective et à la décomposition du mouvement comme furent les précurseurs de l'art abstrait. "Je peins comme cela me vient", a

confié la jeune artiste dans sa première exposition individuelle "Repères en fragments", qui constitue, selon elle, "le fruit de son inspiration et l'espace dans lequel elle laisse libre cours à ses émotions et ses sensations". Très philosophiques et abstraites, les œuvres d'Ismahane poussent l'être à réfléchir dans les profondeurs de l'âme. Par cette exposition, le Centre des arts et des expositions tente de suivre les tendances artistiques les plus prisées dans le monde artistique et ainsi, accompagner et encourager les jeunes artistes talentueux dans leur création, a indiqué le directeur du CAREX, Amine Boudefla.

L'exposition constitue "une invitation de voyage à l'intérieur d'un parcours artistique, d'une vision philosophique de la vie et d'une expérience humaine" de cette jeune artiste ayant à son actif plusieurs participations dans des expositions collectives à Alger, Oran et Tlemcen, a-t-il souligné. L'exposition "Repères en fragments" restera ouverte au public jusqu'à la fin du mois d'octobre courant pour permettre aux fans des arts plastiques d'admirer la beauté des œuvres et des créations d'Ismahane Mezouar et de renouer par ailleurs progressivement avec les activités culturelles.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LONGATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001122145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SUA

CS Constantine :

Mebarakou clubiste

Les Vert et Noir se sont attachés, hier, les services de l'ancien joueur d'Al Wahda (Arabie Saoudite) et du MC Alger, Zidane Mebarakou, et ce, afin de renforcer le compartiment défensif de l'équipe, notamment la charnière centrale qui a vu le départ de Chahrour et Bouche-riha, voire Benayada qui pouvait également évoluer dans l'axe. C'est Abdelkader Amrani, qui connaît bien Mebarakou, 31 ans, pour l'avoir eu sous ses ordres au MO Béjaïa, qui a insisté pour l'avoir, mission difficile, car ce dernier venait justement de quitter le MCA pour des considérations purement financières, mais la ténacité d'Amrani et du directeur sportif Nacereddine Medjoudj a fini par payer, et le solide défenseur a rejoint ses camarades dans la soirée du mardi, déclarant à l'occasion : « J'ai choisi le CS Constantine malgré de nombreuses offres parce que ce club me voulait depuis des années. Mon objectif est d'apporter le plus souhaité par l'entraîneur Amrani et les supporters, et de contribuer de manière significative à l'ambitieux projet sportif mis en place par les dirigeants ». Par ailleurs, l'international soudanais Sharaf Eddin Shiboub (Simba SC, Tanzanie), qui avait signé un précontrat de deux ans en faveur du CSC, a obtenu son visa d'entrée pour la Tunisie, pays où il devrait se rendre incessamment afin de rejoindre, via les frontières terrestres, le territoire national. En tout, le doyen des clubs de l'Est a procédé au recrutement de cinq défenseurs (Maâmeri, Mokadem, Deradji, Guemroud et Mebarakou), deux milieux de terrain (Baghdaoui, Shiboub) et cinq attaquants (Dib, Amrane, Ladkja, Yaïche et Bentahar), en attendant l'engagement d'un joueur de couloir pour remplacer le Libyen Zakaria Herich.

Algérie-Nigeria hier et

Algérie – Mexique mardi :

Enfin du foot

Les Verts renouent avec la compétition, vendredi au Wörthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche (19h30 algériennes), en affrontant le Nigeria dans un véritable match-test intervenant après une interruption forcée de 11 mois due à la pandémie de Covid-19. Les hommes de Djamel Belmadi, dont le dernier match disputé remonte au 18 novembre 2019 à Gaborone face au Botswana (éliminatoires CAN-2021/victoire 1-0), retrouveront en terre autrichienne les « Super Eagles » qu'ils ont éliminés en demi-finales de la CAN-2019 à l'issue d'un match épique où Riyad Mahrez avait transformé un coup-franc magistral dans les dernières secondes du match (90e+4), synonyme de qualification.

L'Algérie a ensuite été sacrée championne d'Afrique en battant en finale le Sénégal (1-0).

Pour ces « retrouvailles » entre deux grosses cylindrées du football africain, le coach algérien a fait appel à 24 joueurs évoluant à l'étranger, vu que le championnat d'Algérie est à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Deux nouveaux noms apparaissent dans la liste des convoqués, celui du défenseur Abdeljalil Medioub (CD Tondela/Portugal) et du milieu de terrain Mehdi Zerkane (Girondins Bordeaux/France). D'autres, par contre, font leur retour en sélection après une longue absence, comme Mohamed Réda Halaïmia (K. Beerschot VA, Belgique), Zinedine Ferhat (Nîmes Olympique, France) ou encore Farid Boulaya (FC Metz, France). Parmi les grandes absences, l'on note celles du défenseur Djamel-Eddine Benlamri et du meneur de jeu Youcef Belaïli. Une non-convocation qui, cependant, est loin d'avoir constitué une surprise pour l'opinion publique, car bien avant de dévoiler la liste des 24 joueurs, le sélectionneur national avait clairement expliqué qu'il n'allait compter que sur les éléments les plus aptes. Pour pallier l'absence provisoire de Belaïli, le coach Djamel Belmadi pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu de Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bonnes prestations. Côté défensif, la défection de Benlamri, qui vient de signer à Lyon, pourrait être comblée par l'apport du nouveau venu Abdeljalil Medioub, un colosse de 1,97m, âgé de 23 ans. Il pourrait former la paire centrale avec Aïssa Mandi, si bien sûr le sélectionneur ne décide pas de décaler l'arrière-gauche Rami Bensebaïni dans l'axe pour épauler le capitaine du Betis Séville. Concernant les autres postes, Belmadi ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour composer, car y disposant de la quasi totalité de ses titulaires habituels. Le deuxième match amical des « Verts » durant ces dates Fifa allant du 5 au 14 octobre, se jouera mardi prochain contre le Mexique au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes). Ces deux joutes amicales constituent pour les coéquipiers de Raïs M'bohi un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

Bessa N

Ligue 1 : MC Oran : Bernard Casoni : « Trop de difficultés pour mes débuts au club »



Le nouvel entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni a estimé hier avoir entamé "dans la difficulté" sa mission au sein du club phare de la capitale de l'Ouest pensionnaire de la Ligue 1 de football. "Un entraîneur a besoin de stabilité et du temps pour parvenir à mettre en place son plan de jeu, et c'est ce que je souhaite bénéficier au MCO, un club de renom en Algérie, mais que j'ai trouvé sincèrement dans un état désolant", a indiqué le technicien français lors d'une conférence de presse, la première depuis qu'il a rejoint les "Hamraoua", tenue au stade Ahmed-Zabana. Il s'agit du deuxième club algérien que l'ancien défenseur de l'O Marseille prenne en main après deux passages au MC Alger, dont le dernier en date la saison passée pendant laquelle il n'y est pas allé à terme, rappelle-t-on. "Déjà, on a du louper une première semaine de préparation, en raison de l'indisponibilité du matériel pédagogique que la nouvelle direction du club n'a pas trouvé sur place. Il faut dire que nous partons tout simplement de très loin", a encore déploré l'ancien international français. "Le club a besoin de toute une nouvelle organisation. Nous sommes en train de mettre les bouchées doubles pour colmater les brèches, mais cela ne devrait pas me décourager, car je

suis venu avec de bonnes intentions pour réussir quelque chose de bon avec le MCO. Pourvu qu'on me laisse travailler dans la stabilité et la sérénité", a-t-il poursuivi. Et si Casoni insiste sur ces deux paramètres, c'est parce qu'il garde "un mauvais souvenir" de son passage au MCA, a-t-il regretté, estimant avoir été "lésé" pour l'avoir démis de ses fonctions "alors que l'équipe jouait le haut du tableau, et qu'on était en train de mettre en place un plan de jeu qui commençait à prendre forme". Il a fait savoir qu'il était encore tôt pour lui de porter un jugement sur la valeur de l'effectif mis à sa disposition, y compris la majorité des nouvelles recrues "auxquelles je n'ai pas participé à leur venue", a-t-il souligné.

"Un championnat à 20 clubs n'est pas une mince affaire"

Néanmoins, Casoni n'a pas écarté l'idée d'apporter des changements à son groupe dans les jours à venir, "en libérant ceux qui ne donnent pas satisfaction, pour les remplacer par des éléments dont le profil sera adéquat avec les postes où le besoin se fera sentir", a-t-il précisé. Vu que le mercato sera clôturé le 27 octobre en cours, Casoni a fait savoir qu'il sera fixé sur les joueurs

qui défendront les couleurs du "Mouloudia" la saison prochaine, qui débutera le 28 novembre, au cours du premier stage de l'équipe programmé à Tlemcen à partir du 17 courant. Annonçant l'intégration prochaine de l'ex-défenseur international, Hichem Belkaroui, dans le groupe après avoir regagné le pays en provenance de Tunisie, le coach français a dit souhaiter voir le jeune ivoirien, Landry Houssou (19 ans) qu'il a lui-même recommandé à la direction du MCO, pouvoir entrer en Algérie "dans les meilleurs délais", tout comme d'ailleurs le préparateur français qu'il a choisi pour l'épauler. Casoni s'est dit, en outre, s'attendre à une saison longue et compliquée après avoir augmenté à 20 clubs le nombre des pensionnaires du championnat", ajoutant qu'il sera très difficile aux joueurs de disputer un match chaque trois jours. Par ailleurs, il a profité de l'occasion pour nier avoir "fixé un ultimatum à la direction du club pour me payer, au risque de m'en aller", informant au passage que la plainte qu'il a déposée contre son ex-club algérien à savoir, le MCA auprès de la Fédération internationale de football pour "limogeage abusif" sera traitée en décembre prochain par la première instance mondiale.

B.N

Adam Ounas : « Aider Cagliari à progresser »

Le milieu de terrain offensif algérien Adam Ounas, transféré dans les dernières heures du mercato estival à Cagliari à titre de prêt avec option d'achat, s'est engagé à « tout donner » pour progresser et aider le club sarde à le faire. Dans un entretien filmé diffusé jeudi sur les différents supports médiatiques de Cagliari, Ounas (24 ans) a affiché ses ambitions avec le 14e du championnat italien la saison dernière, désormais coaché par l'ancien international et joueur de l'AS Rome, Eusebio Di Francesco. « Je suis venu pour aider l'équipe à grandir. Je n'ai pas joué beaucoup ces dernières années, donc je compte sur l'entraîneur pour retrouver ma forme. Je veux tout donner pour l'équipe et ses supporters », a déclaré l'international algérien, prêté par Naples à Cagliari, après déjà un premier prêt l'année dernière à Nice (France), où il a joué 19 matchs et signé 4 buts. Interrogé sur son positionnement sur le terrain, Ounas a expliqué qu'il aimait « partir de l'aile pour effacer ses adversaires et ensuite aller plein axe pour provoquer des actions. J'espère marquer beaucoup pour aider cette équipe qui me plaît et aller le plus loin possible avec elle ». Le joueur algérien, qui a entamé les entraînements mercredi avec son nouveau club, s'est dit « sûr » que le groupe l'aidera à bien s'intégrer. « Je suis venu pour aider le groupe, a-t-il répété. Je suis sûr que même lui m'aidera sur le terrain et durant les entraînements ». Concernant son parcours avec les « Verts », le petit ailier (1,72 m) s'est remémoré le titre de champion d'Afrique remporté en Egypte en 2019, se fixant comme prochain objectif la qualification au Mondial-2022. « Quand l'arbitre de la finale a sifflé la fin, je n'en revenais pas. De retour en Algérie, j'ai vu des gens très contents qui pleuraient de joie, c'était une grande émotion. J'espère revivre de tels moments, à commencer par une qualification au prochain Mondial », a-t-il dit. A Naples, Ounas a disputé 39 matchs et marqué 5 buts en deux saisons, toutes compétitions confondues. Il ne faisait plus partie des plans des entraîneurs du club « partenopei », d'abord Carlo Ancelotti puis Gennaro Gattuso. Il a constitué un plan B pour Cagliari qui qui a échoué à récupérer le Belge Radja Nainggolan de l'Inter.

Mots codés

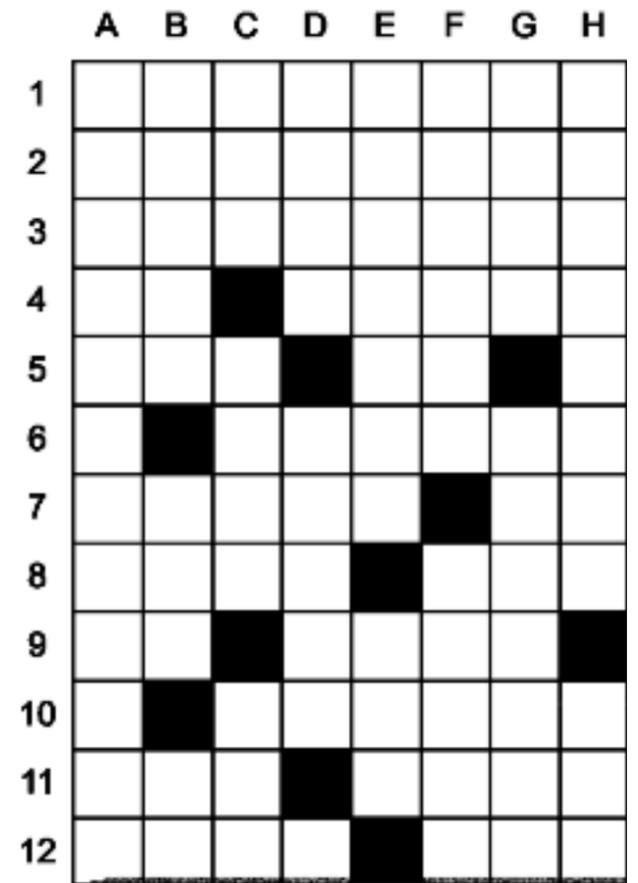


Mots mélangés

- ALTERNER AMIE
- ANATOMIE ARRETER
- BLETTE CALMER
- CARACOLER
- CARMELITE
- CIEL CORSAIRE DUCAT
- ETRE EUPHORIE
- FAVORIS FORMAT
- GERME GYPSE
- HAMSTER IMAGE
- INEGALITE JOUJOU
- LEUR LUCRATIF NUEE
- OING PERVERS
- PUISSANT SACHET
- SALADE SCIE TILT
- TUTU ZELATEUR
- ZEPHYR ZETA



Mots croisés



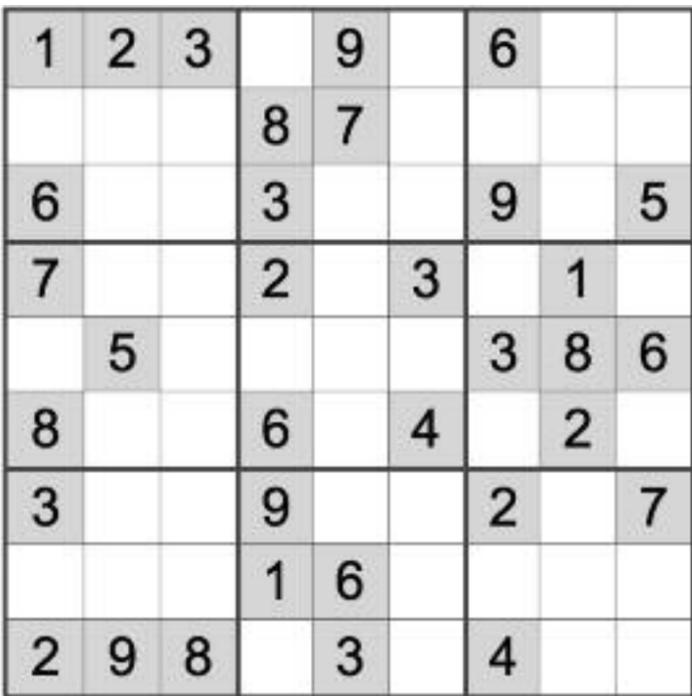
HORIZONTALEMENT :

1. Il sert de lit d'appoint. 2. C'est une nordiste. 3. Mettre la puce à l'oreille. 4. Limites d'un mur. Étoffe à reflet changeant. 5. Attention quand elle dort ! Il tapait et cognait. 6. Tomber sur le poil. 7. Couvertures de toits. Avec moi et surmoi. 8. Du temps des Romains. Terre pour poteries. 9. Bien parti pour la vie. Son itinéraire est tout tracé. 10. Délaissé, le pauvre ! 11. Un sémiologue. Une vieille école. 12. Vieux caractère. Direction.

VERTICALEMENT :

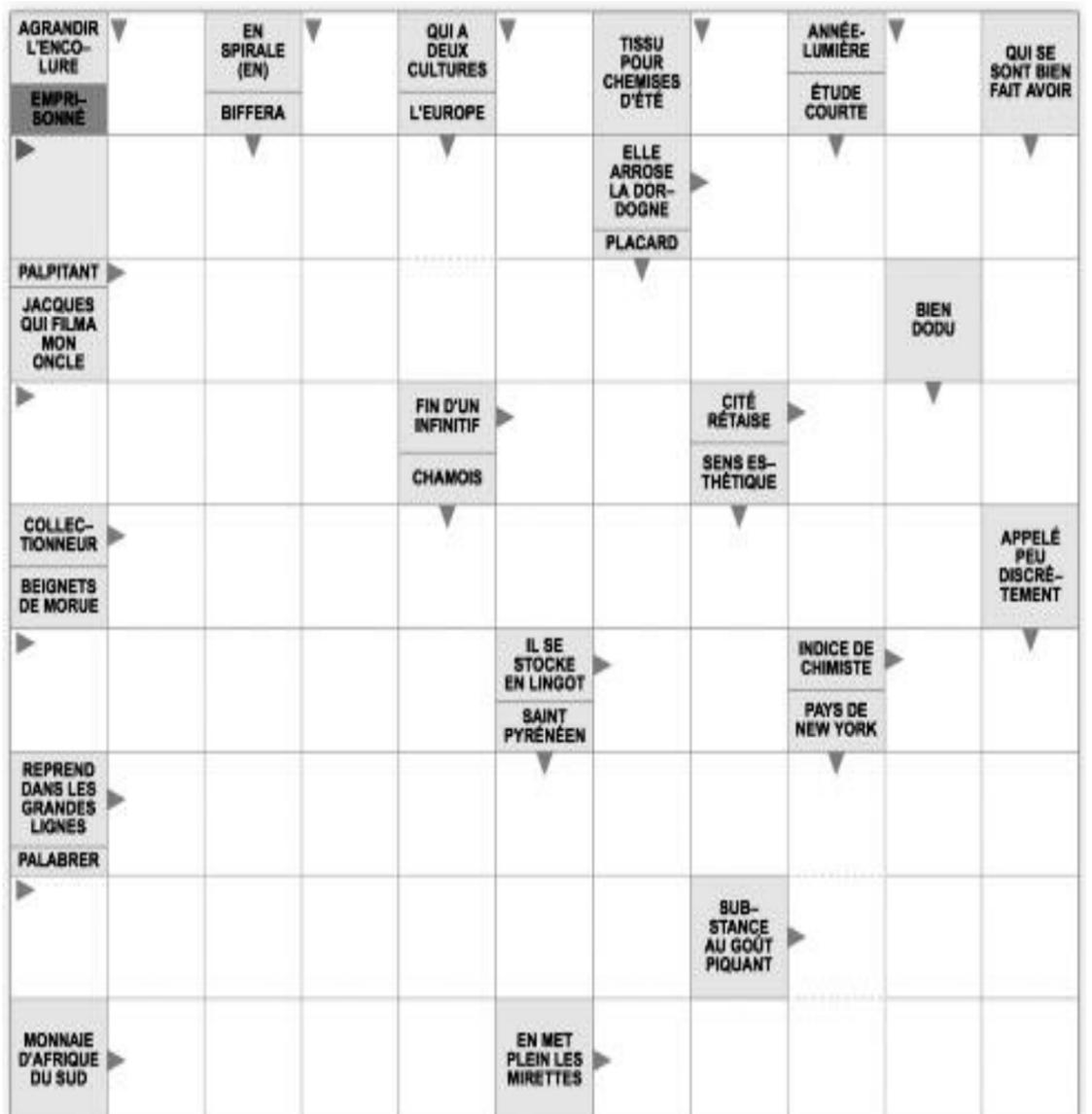
A. Arbre des vergers corses. B. Remit. Sœur de lai. Bon conducteur. C. Belle, au Palais. Arrose l'ex-Zaire. Volume de blé... D. Ça fait froid dans le dos ! Appelée par son nom dans la fable. E. Gamme du peintre. Coupe les pâtés. F. D'une blancheur immaculée. Sa fille est comme un garçon. G. Chef de tribu d'Israël. Privées de tête. H. Qui vit par la pensée. Aide à driver.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus

146 nouveaux cas, 109 guérisons et 6 décès ces dernières 24 heures

Cent quarante-six (146) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 109 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le Porteparole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Forum économique et d'affaires Turquie-Afrique

Rezig y a pris part

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a pris part, jeudi par visioconférence, aux travaux du Forum économique et d'affaires Turquie-Afrique, avec la participation de 81 Etats, indique un communiqué du ministère du Commerce.

Ce Forum a été consacré à l'examen des répercussions de la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19) sur les économies des Etats africains, précise la même source. Les participants à cette rencontre ont évoqué les voies et moyens à

même de développer les échanges commerciaux entre les pays africains et la Turquie, et de relancer l'activité économique sur fond de propagation de la Covid-19, ajoute la même source.

Industrie automobile

Volkswagen veut investir en Algérie !

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a affirmé la volonté du groupe Volkswagen d'établir un projet industriel en Algérie conformément à la nouvelle approche de construction automobile. En marge du forum d'affaires algéro-espagnol, le ministre, a reçu Alfonso Sancha Garcia, Vice-président des achats du constructeur Seat en sa qualité de représentant du Groupe Volkswa-

gen. Ait Ali a fait savoir que les discussions avec la partie étrangère ont commencé il y a six mois. «Lors de leur rencontre, Ferhat Ait Ali et le représentant de Volkswagen ont examiné les possibilités de concrétisation d'un projet industriel de groupe Volkswagen en Algérie». «Nous avons rencontré aujourd'hui M. Garcia, à l'occasion de la visite du président de gouvernement espagnol, pour entamer l'étude de la

concrétisation réelle d'un projet industriel en Algérie avec le groupe Volkswagen», affirme le ministre lors de la même entrevue. De son côté, le représentant de Volkswagen a révélé que les pourparlers avec les autorités algériennes étaient intéressants et constructifs « nous comptons avancer dans ce projet, et voir la possibilité de mise en place du projet Seat et du groupe ici en Algérie » a-t-il déclaré.

Le pèlerinage en "Omra" rouvert aux étrangers à partir du 1er novembre

Les Algériens éligibles

Dans un communiqué publié, vendredi, le ministère saoudien du "Hadj" et de la "Omra" a indiqué que les sessions du petit pèlerinage (Omra) allaient être rouverts aux pèlerins étrangers. La même source a souligné que le ministère a, à cet effet, instruit les institutions et infrastructures d'hébergement à réactiver leurs différentes plateformes numériques pour se préparer à cette première campagne post Covid-19. Il serait utile de rappeler qu'en raison de la pandémie, les autorités saoudiennes ont décidé de relancer le petit pèlerinage en trois étapes avec des mesures destinées à empêcher, comme pendant le hajj organisé fin juillet, toute contamination. Dans un premier

temps, seuls 6.000 Saoudiens et résidents étrangers seront autorisés, chaque jour à partir de dimanche, à effectuer ce pèlerinage. Les 6.000 fidèles seront divisés en 12 groupes pour permettre la fluidité de mouvement et assurer le respect de la distanciation physique lors des circonvolutions autour de la Kaaba, a expliqué le ministre du Hajj, Mohammed Benteen la semaine dernière à la télévision saoudienne. Le 18 octobre, le nombre de fidèles (Saoudiens et résidents étrangers) autorisés à effectuer le petit pèlerinage sera porté à 15.000 par jour et 40.000 autres seront admis dans la Grande mosquée pour les prières quotidiennes. Les fidèles venant de l'étranger seront eux autorisés

à partir du 1er novembre, quand le nombre de pèlerins admis s'élèvera à 20.000 par jour et celui des personnes autorisées à effectuer les prières à 60.000. Les pays d'origine des pèlerins étrangers seront sélectionnés par le ministère de la Santé sur la base de l'évolution de la pandémie de Covid-19. De ce fait, et après que les autorités saoudiennes aient, officiellement, donné leur feu vert, il est à prévoir que la voie sera ouverte pour les Algériens, l'Algérie étant le pays qui enregistre le taux le plus faible des contaminations par coronavirus, à ce jour. Reste à attendre, la décision des hautes autorités du pays qui maintiennent fermées les frontières et la navigation aérienne.

Sûreté d'Alger:
Plus de 36 millions de cas dans le monde

La pandémie a fait au moins 1.057.084 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi jeudi par l'AFP. Plus de 36,2 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 212.632 décès. Suivent le Brésil (148.957 morts), l'Inde (105.526 morts), le Mexique (83.096 morts), et le Royaume-Uni (42.515 morts).

Trump va pouvoir reprendre ses activités publiques :

Le président américain Donald Trump, hospitalisé quelques jours après avoir été infecté par le coronavirus, devrait pouvoir reprendre ses activités publiques à partir de samedi, a déclaré le médecin de la Maison Blanche. Le président « a globalement extrêmement bien réagi au traitement », et « depuis qu'il est rentré chez lui, ses examens médicaux sont restés stables et n'affichent aucune indication selon laquelle la maladie progresserait », a-t-il dit. M. Trump entend désormais autoriser en urgence le traitement expérimental qui l'a « guéri ». Il a par ailleurs exigé deux débats face-à-face avec son rival Joe Biden, les 22 et 29 octobre, a indiqué jeudi son directeur de campagne, une proposition immédiatement rejetée par l'équipe du candidat démocrate.

Madrid en pleine confusion :

Le Tribunal supérieur de justice de Madrid a invalidé les mesures de confinement partiel en place depuis vendredi soir, jugeant qu'elles ne respectaient pas les « droits » et les « libertés fondamentales » des 4,5 millions de personnes concernées. Cette décision vient encore aggraver le chaos politique dans lequel est plongée depuis plusieurs semaines la lutte contre la pandémie à Madrid, où le gouvernement central de gauche de Pedro Sanchez et le gouvernement régional de droite défendent des politiques différentes pour stopper le coronavirus. Le gouvernement central envisage de décréter vendredi l'état d'urgence dans la capitale.

Négociations confuses à Washington autour du plan de relance

L'administration Trump a continué jeudi à négocier un plan de relance économique avec les démocrates, mais la confusion régnait sur les intentions de la Maison Blanche, entre une aide ciblée pour les compagnies aériennes notamment, et un plan plus vaste. « Je pense que nous avons de très fortes chances de faire quelque chose », a assuré jeudi matin

M. Trump, changeant radicalement de ton après avoir brutalement annoncé, deux jours plus tôt, la fin des négociations, repoussées à après l'élection du 3 novembre.

En France, « Marée » en région parisienne :

Les autorités sanitaires de Paris et des villes limitrophes ont demandé aux hôpitaux et cliniques de « mobiliser toutes leurs ressources » pour anticiper un « afflux important » de nouveaux malades du Covid-19. C'est « une décision lourde » qui « veut dire qu'on va prendre une marée très forte et qu'il faut mettre toutes les forces dans la bataille », a prévenu le directeur de l'Agence régionale de santé, Aurélien Rousseau.

L'Amérique bien défendue :

Le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a assuré jeudi que les Etats-Unis restaient bien défendus bien que les plus hauts gradés du pays soient en quarantaine depuis le début de la semaine à cause du coronavirus. « Il n'y a aucun impact sur notre capacité à planifier, coordonner et synchroniser efficacement nos efforts pour défendre le pays », a-t-il tweeté.

Inquiétude en Allemagne :

Les autorités allemandes s'alarment d'un bond « préoccupant » des infections de Covid-19 et mettent en garde contre une « propagation incontrôlée » du virus dans le pays, jusqu'ici moins touché que ses voisins. Pour la première fois depuis avril, l'Allemagne a dépassé les 4.000 cas quotidiens.

La Russie flirte avec des records :

L'épidémie en Russie continue de rebondir avec plus de 11.400 nouvelles contaminations, niveau équivalent au pic de mai, le gouvernement n'évoquant toutefois pas de nouveau confinement. En un mois, le nombre quotidien de nouvelles contaminations a quasiment doublé.

Du remdesivir pour les Européens

La Commission européenne a conclu un accord avec le groupe pharmaceutique américain Gilead pour la fourniture de 500.000 doses de remdesivir, un antiviral autorisé dans l'UE pour traiter les malades du Covid-19. Tous les pays de l'UE, les pays membres de l'Espace Economique Européen, le Royaume-Uni et six pays candidats (Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Kosovo et Bosnie-Herzégovine) bénéficient de ces achats.